



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R28-2022-175

PUBLIÉ LE 23 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) / Secretariat de direction

R28-2022-12-20-00001 - Arrêté portant modification de la liste régionale des défenseurs syndicaux Mandat 2020-2024 (15 pages)	Page 3
R28-2022-12-22-00002 - Décision portant affectation des responsables d'UC et des agents de contrôle et organisation de leur intérim dans les UC de la DDETS de la Seine-Maritime (23 pages)	Page 19
R28-2022-12-22-00001 - Décision relative à la localisation et à la délimitation territoriales des UC et des sections d'inspection du travail de la DDETS76 (17 pages)	Page 43

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités (DREETS)

R28-2022-12-20-00001

Arrêté portant modification de la liste régionale
des défenseurs syndicaux Mandat 2020-2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités**

Rouen, le 20 décembre 2022

Pôle Politique du travail

**Arrêté portant modification de la liste régionale
des défenseurs syndicaux**

Mandat 2020 – 2024

**Le Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre national du Mérite**

- Vu** le Code du travail, notamment ses articles L.1453-4 à L.1453-9 et D.1453-2-1 à D.1453-2-7 ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 28 juillet 2021 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 18 novembre 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 19 mars 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives au niveau national et multiprofessionnel dans le secteur des activités agricoles ;

DREETS de Normandie
Pôle « politique du travail »
14 avenue Aristide Briand
76108 ROUEN Cedex 1
02 27 05 90 01

- Vu** l'arrêté ministériel du 19 octobre 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives au niveau national et multiprofessionnel dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 14 février 2022 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives au niveau national et multiprofessionnel dans le secteur du spectacle vivant et enregistré ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 7 octobre 2022 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans le périmètre utile à la négociation des professions libérales ;
- Vu** la décision n°2021-928 QPC rendue le 14 septembre 2021 par le Conseil constitutionnel dans le cadre de la question prioritaire portant sur la conformité à la Constitution du deuxième alinéa de l'article L.1453-4 du Code du travail ;
- Vu** les propositions d'organisations d'employeurs et de salariés ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, modifié par l'arrêté du 24 mars 2021, fixant liste des défenseurs syndicaux pour la région Normandie ;
- Vu** le décret du 1^{er} avril 2019 nommant Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Mme Michèle LAILLER BEAULIEU, directrice du travail hors classe, sur l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie ;
- Vu** l'arrêté SGAR n°22-111 du 13 octobre 2022 du préfet de la région Normandie portant délégation de signature notamment en matière de compétences générales à Madame Michèle LAILLER BEAULIEU, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie ;
- Vu** la décision du 19 octobre 2022 de la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie, portant subdélégation de signature notamment en matière de compétences générales du préfet de région ;

ARRÊTE

Article 1er : La liste des personnes habilitées à exercer les fonctions de défenseur syndical devant les conseils de prud'hommes situés dans le ressort respectif des cours d'appel de Rouen et de Caen, ainsi que devant ces mêmes cours d'appel lorsqu'elles statuent en matière prud'homale, telle que fixée par l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020 susvisé, est modifiée conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2 : Les défenseurs syndicaux nouvellement inscrits sur la liste susvisée sont désignés en tant que tels pour le temps restant à courir jusqu'au terme du mandat en cours, lequel s'achève le 20 septembre 2024, sauf cessation anticipée des fonctions consécutivement à un retrait ou une radiation.

Article 3 : L'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020 demeure en vigueur dans toutes ses autres dispositions.

Article 4 : La liste présentement arrêtée sera tenue à la disposition du public à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie, dans chaque conseil de prud'hommes et dans les cours d'appel de la région Normandie.

Elle sera également mise en ligne sur le site Internet de la DREETS de Normandie :
www.normandie.dreets.gouv.fr

Article 5 : Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales et Madame la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Pour le Préfet de région
et par subdélégation
La Directrice régionale adjointe
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités



Stéphanie COURS

Voies et délais de recours :

Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

La décision contestée doit être jointe au recours.

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

URl CFDT Normandie 25 place Gilles Martinet 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
02.32.08.35.60 - url@normandie.cfdt.fr

DEFENSEURS SYNDICAUX										COORDONNEES			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation			Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. personnel ou de l'organisation		Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
				N° et voie	Code postal	Commune		Tél. Fixe	Tél. portable				
AHABAD	Ismaïl	Monsieur	Ingenieur généraliste	311 rue de la Poterie	27200	VERNON	lahabad@gmail.com	06 51 30 64 71		Evreux - Louviers - Bernay			
AUBRY	Jean-Michel	Monsieur	Boulangers-Retraité	La Ruaudière	50600	LES LOGES MARCHIS	aubryjeanmichel@neuf.fr	06 50 62 06 22		Avranches			
AUSSANT	Pierre	Monsieur	Agent de maîtrise Industrie-Retraité	813 Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	pierre.denis.aussant@wanadoo.fr	06 72 41 56 03		Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan			
BARIL	Olivier	Monsieur	Technicien logistique	URl CFDT Normandie 8 rue du Colonel Remy	14000	CAEN	url@cdt.normandie.fr	02 31 35 32 32		Caen			
BERTEAU	Emmanuel	Monsieur	Technicien contrôle qualité	URl CFDT Normandie 8 rue du Colonel Remy	14000	CAEN	url@cdt.normandie.fr	02 31 35 32 32		Evreux - Louviers - Bernay			
BEZIADÉ	Lionel	Monsieur	Conseiller commercial	5 rue d'Aulhie	14000	CAEN	lionel.beziade@orange.fr	06 79 70 33 30		Caen			
BIDEL	Michael	Monsieur	Opérateur de production	Chemin de la Fresnaie	27410	MESNIL EN OUCHE	michael.bidel@free.fr	06 78 89 10 08		Rouen - Evreux - Louviers			
BLIN	Jacques	Monsieur	Salarié de l'imprimerie-Retraité	28 rue Jacques Prévert	50180	AGNEAUX	jacques.blin15@gmail.com	06 07 97 17 82		Coutances - Avranches			
BOSSÉ	Yves-Marie	Monsieur	Attaché administratif-Retraité	5 rue de la Hurque	50120	CHERBOURG EN COTENTIN	yvbosse@hotmail.com	06 85 72 29 71		Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches			
CHEMNEI	Patrick	Monsieur	Adjoint technique territorial	URl CFDT Pays de la Baie 2 rue Bourdrie	50900	AVRANCHES	cdt.sud-manches@wanadoo.fr	06 79 54 80 34		Avranches			
EUDES	Agnes	Madame	Comptable	3 Impasse La Grénière	50320	LE TANU	jean-michel.eudes@orange.fr	06 78 26 26 65		Caen - Coutances - Avranches			
FOUCHER	Xavier	Monsieur	Postier-Retraité	85 rue de Bralagne	61000	ALENÇON	xavier.foucher@neuf.fr	06 71 07 31 29		Alençon - Argentan			
FRADET	Alexis	Monsieur	Animateur	73 rue de Bernières	14000	CAEN	alfredet@laposte.net	06 86 95 20 71		Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay - Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Alençon - Argentan			
GAUTIER	Alain	Monsieur	Technicien URl-Retraité	URl CFDT Normandie 8 rue du Colonel Remy	14000	CAEN	url@cdt.normandie.fr	02 31 35 32 32		Caen			
GESBERT	Rémi	Monsieur	Responsable d'atelier-Retraité	8 route de Noisseville - Loucé	61150	ECOUCHE LES VALLEES	remi.gesbert@neuf.fr	06 24 73 95 83		Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay - Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon			
HERBULOT	Olivier	Monsieur	Technicien de laboratoire	5 chemin des Ecoilers	27370	VRAVILLE	olivier.herbulot@hotmail.fr	06 40 96 22 59		Evreux - Louviers - Bernay			
LAISNEY	Christian	Monsieur	Qualité moteur-Retraité	Le Bourg LAISNEY	50200	CAMBERNON	christianlaisney@gmail.com	06 98 18 38 58		Caen - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches			
LENORMAND	Viviane	Madame	Employée d'usine	15 bis lotissement Pré de la Vallée	61220	BROUZE	viviane.lenormand@orange.fr	06 79 49 14 23		Argentan			
LENOUVILLIOLS	Patricia	Madame	aide-soignante	4 rue des Bleueis	27190	LA BONNEVILLE SUR ITON	lerouvilliois.patricia@gmail.com	06 15 47 79 37		Rouen - Evreux - Louviers			
LEROY	Stéphane	Monsieur	Opérateur	8 rue des Magnolias	76330	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	stleroy76@orange.fr	06 10 54 39 96		Rouen - Le Havre			
LUSSEAU	Corinne	Madame	Conseiller clientèle	SAC CFDT 35/37 rue Richard Lenoir	14000	CAEN	clussseau.cdt@orange.fr	06 72 69 59 75		Caen			
MARIE-ARNOUX	Nicole	Madame	Assistante de direction-Retraitée	3 La Thouroudière	61220	BROUZE	nicole.marie-arnoux@orange.fr	06 53 62 59 75		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe			
MAUGER	Francis	Monsieur	Agent d'exploitant LA POSTE-Retraité	10 rue des Carriers SAINT HILAIRE PETITVILLE	50500	CARENTAN LES MARAIS	francismauger@orange.fr	06 76 81 99 95		Caen - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches			
MOYTIER	Marie-Thérèse	Madame	Technicienne de bureau d'étude-Retraitée	155 chemin de la cresspinière OCTEVILLE	50130	CHERBOURG EN COTENTIN	cdt.luridique.MTM@gmail.com	06 52 18 62 74		Cherbourg-en-Cotentin			
RAMIREZ	Emmanuel	Monsieur	Responsable de magasin	79 rue des Tasseaux	27350	ROUJOT	ramirez21220@gmail.com	06 21 86 27 91		Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay			
TESSON	Karène	Madame	Responsable administrative	281 rue Marie Lambert	27310	BOURG ACHARD	karenetesson@gmail.com	06 09 27 27 08		Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay			
TUDOCE	Gaëtan	Monsieur	Conducteur routier	10 rue des Roquettes	72610	CHAMPFLEUR	gaetan.tudocce@gmail.com	06 83 05 30 65		Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay - Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon			

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)		
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation				
				N° et voie	Code postal	Commune				
							Tél. personnel ou de l'organisation	Tél. Fixe		
								Tél. portable		
URVOY	Thierry	Monsieur	Employé La Poste	910 Grande Delle	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	thierry.urvoy@normandie.cfdt.fr	06 86 67 49 24	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
VERBEKEN	Cédric	Monsieur	Responsable Hygiène, Environnement	5 rue Michel Duroy Pavillon face Square	27300	BERNAVY	cédric.verbeken@sec-cfdt-hn.fr	06 86 62 49 42	Rouen - Bernay - Lisieux	
VIROLE	Christine	Madame	Cadre de banque	4 rue Pierre Blanchard	76100	ROUEN	christine.virole1@gmail.com	06 34 65 84 82	Rouen	
COMITE REGIONAL CGT de Normandie 8 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN										
UD CGT 76 - 189 rue Albert Dupuis 76000 ROUEN										
02 31 83 34 19 - normandie@cgt.fr										
UD CGT 76 - 189 rue Albert Dupuis 76000 ROUEN										
02 35 58 88 60 - ud76@cgt.fr										
COORDONNEES										
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation	
									Tél. Fixe	
									Tél. portable	
AUTIN	Stéphane	Monsieur	Electricien	2 rue d'Ecosse	76200	DIEPPE	cgt-ul-dieppe@wanadoo.fr	02 35 84 23 81	06 09 46 25 38	Rouen - Dieppe
BILLAUX	Denis	Monsieur	Opérateur	1 bis rue Fauquet Lemaître	76170	LILLEBONNE	union.localite-cgt.lillebonne@wanadoo.fr			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Le Havre - Dieppe
BLASQUEZ	Haril	Monsieur	Technicien	187 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	ul@cgt76.fr			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BLOMME	Gérard	Monsieur	Chimionétricien-Retraité	187 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	ul@cgt76.fr	02 77 99 15 51	07 67 36 07 27	Rouen - Le Havre - Dieppe
BUNEL	Jean-Claude	Monsieur	Secrétaire d'association - Retraité	3 rue Henri Dunant	76400	FECAMP	cgt.fecamp@sfr.fr			Rouen - Le Havre - Dieppe
CALLIQU	Michael	Monsieur	Technicien de maintenance	Place d'Armes	76700	HARLEUR	dial.cgt.ul.harleur@gmail.com	02 35 45 42 35		Le Havre
COGNET	Catherine	Madame	Assistante sociale - Retraite	2 rue d'Ecosse	76200	DIEPPE	cgt-ul-dieppe@wanadoo.fr	02 35 84 23 80		Dieppe
DAVID	Sébastien	Monsieur	Employé libre service	Place des Rattiqueux	76500	ELBEUF	ulcgtelbeuf@cgt76.fr	02 35 77 06 29		Rouen
DELAUNAY	Sandrine	Madame	Préparatrice de commandes	Place d'Armes	76700	HARLEUR	cgt.harleur@gmail.com	02 35 45 42 35		Le Havre
DELOIGNON	Agnes	Madame	Secrétaire médicale - Retraite	187/189 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	ul@cgt76.fr		07 67 36 07 27	Rouen - Le Havre - Dieppe
DUBOSC GUENIER	Hermann	Monsieur	Facteur	Place des Rattiqueux	76500	ELBEUF	ulcgtelbeuf@cgt76.fr	02 35 77 06 29		Rouen
DUPUIS	Mathias	Monsieur	Agent administratif	2 rue d'Ecosse	76200	DIEPPE	cgt-ul-dieppe@wanadoo.fr	02 35 84 23 81		Dieppe
GHESSA	Maik	Monsieur	Animateur territorial	26 rue Auguste Bianqui	76600	LE HAVRE	apm.broad@wanadoo.fr		06 61 13 20 55	Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay - Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Alençon - Argentan
HUARD	Franck	Monsieur	Technicien	Place Gabriel Péri BP 103	76122	LE GRAND QUEVILLY CEDEX	ulcgt.quevillycedex@orange.fr	02 35 68 08 38		Rouen - Louviers
HUGUERRE	Samuel	Monsieur	Agent SNCF	187/189 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	ul@cgt76.fr	02 35 68 08 38	07 67 36 07 27	Rouen - Le Havre - Dieppe
LARDANS	Gabriel	Monsieur	Opérateur	2 rue d'Ecosse	76200	DIEPPE	cgt-ul-dieppe@wanadoo.fr	02 35 84 23 81		Dieppe
LEBOURG	Philippe	Monsieur	Juriste	Cerle Franklin 119 cours de la République	76600	LE HAVRE	cgtlehavre@wanadoo.fr	02 35 25 39 75		Rouen - Dieppe
LEMOINE	Muriel	Madame	Technicienne gestion administrative et statistiques	187/189 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	ul@cgt76.fr	02 35 47 42 35	07 67 36 07 27	Rouen
LESEIGNEUR	Cédric	Monsieur	Conducteur roulier	Place d'Armes	76700	HARLEUR	cgt.harleur@gmail.com	02 35 47 42 35		Le Havre
LOUAIL	Régis	Monsieur	Agent de production Renault-Retraité	Place des Rattiqueux	76500	ELBEUF	ulcgtelbeuf@cgt76.fr	02 35 77 06 29		Rouen

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation					
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. personnel ou de l'organisation	Tél. Fixe	Tél. portable	
MORISON	Margareth	Madame	Conseillère clientèle senior-EPF	Cercle Franklin 119 cours de la République Place des Rattaqueux	76600	LE HAVRE	grt@havre.wanadoo.fr	02 35 25 39 75			Rouen - Le Havre - Dieppe
OBLIGIS	Fatma	Madame	Travailleur social	Place des Rattaqueux	76500	ELBEUF	ulc@elbeuf.cgt76.fr	02 35 77 06 29			Rouen - La Havre - Dieppe
PAUBERT	Alain	Monsieur	Technicien en télécommunication - Retraité	187/189 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	a.paubert@laposte.net			07 67 36 07 27	Rouen - La Havre - Dieppe
PAUMIER	Jean-François	Monsieur	Cariste préparateur de commandes	Place Gabriel Péri Bp 103	76122	LE GRAND QUEVILLY CEDEX	dragon55je@icm.com	02 35 68 08 38			Rouen
PEREIRA SIMOES	Nadine	Madame	Employée de banque	Place des Rattaqueux	76500	ELBEUF	ulc@elbeuf.cgt76.fr	02 35 77 06 29			Dieppe - Evreux - Louviers
PETT	Emmanuel	Monsieur	Chaudronnier-soudeur	187/189 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	grt.kopmr@rouen.port.fr	07 67 36 07 27			Rouen
PILLON	William	Monsieur	Chaudronnier-Retraité	2 rue d'Ecosse	76200	DIEPPE	grt-ju-dieppe@wanadoo.fr	02 35 84 23 81			Dieppe
ROLDAN	Loïc	Monsieur	Employé de restauration	Place des Rattaqueux	76500	ELBEUF	rolidan.lc@gmail.com	02 35 77 06 29			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
SACHOT	Laurent	Monsieur	Réparateur vérificateur	Place des Rattaqueux	76500	ELBEUF	ulc@elbeuf.cgt76.fr	02 35 77 06 29			Rouen
SEBAG	David	Monsieur	Manipulateur en radiothérapie	187/189 rue Albert Dupuis	76000	ROUEN	sebaga.david1984@yahoo.fr	07 67 36 07 27			Rouen
SERAT	Jennifer	Madame	Secrétaire administrative	Place des Rattaqueux	76500	ELBEUF	jennifer.serat@hotmail.fr	02 35 77 06 29			Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay
TILLAUX	Stéphane	Monsieur	Opérateur	8 Impasse Jacques Brel	76220	GOURNAY EN BRAY	stephane.tillaux@orange.fr	06 43 61 15 30			Rouen - Dieppe
VENUAT	Bruno	Monsieur	Facteur	10 avenue Jean Rondaux	76100	ROUEN	grtlan75@orange.fr	02 35 03 13 00			Rouen - Le Havre - Dieppe
UD CGT 14 - 8 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN cgt_14@wanadoo.fr											
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation					
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. personnel ou de l'organisation	Tél. Fixe	Tél. portable	
BARBEY	Stéphan	Monsieur	Réceptionniste	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulc@herouville.wanadoo.fr	07 82 66 32 26			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BELLOIR	Francis	Monsieur	Cheminot-Retraité	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulc@caen.orange.fr	02 31 83 43 35			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BERNE	Beatrice	Madame	Hôtesse de SAV	27 rue des Ecoles	14123	CORNELLES LE ROVAL	ulc@cornelles@gmail.fr	06 70 03 71 71			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BIOUX	Cynthia	Madame	Employée de rayon	Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	grt14000@wanadoo.fr	06 66 43 07 94			Caen - Lisieux
CHAPELLE	Pascal	Monsieur	Cheminot-Retraité	14 rue du docteur Degrenne	14100	LISEUX	ulc@liseux.wanadoo.fr	02 31 62 08 72			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
CHESNEL	Jacky	Monsieur	Agent entretien espaces verts-Retraité	14 rue du docteur Degrenne	14100	LISEUX	ulc@liseux.wanadoo.fr	02 31 62 08 72			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
CHISLOUX	Anthony	Monsieur	Conducteur bus/Tramway	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulc@herouville.wanadoo.fr	07 82 66 32 26			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX										COORDONNEES	
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Code postal	Commune	Adresse courriel Personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation	Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)
				N° et voie				Tél. Fixe	Tél. portable		
CLEPKENS	Yves	Monsieur	Régisseur études de répétition et d'enregistrement	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
DENIS-ANDRIEUX	Mary-Anne	Madame	Rédactrice Juridique	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrtcaen@orange.fr	07 82 66 32 26	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
ELBAN	Yuksek	Monsieur	Animateur de service	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 34 41 05	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
FOSSE	Sandrine	Madame	Agent SNCF	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	06 55 51 22 12	06 55 51 22 12	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
FRADE	François	Monsieur	Magasinier	27 rue des Ecoles	14123	CORNELLES LE ROYAL	ulcrtcaen@orange.fr	06 69 64 61 43	06 69 64 61 43	Caen - Lisieux	
FREMONT	Pascal	Monsieur	Manager métier	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	07 82 66 32 26	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
HAMEL	David	Monsieur	Conducteur bus/Tramway	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
HUGAIN	Thierry	Monsieur	Chauffeur	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
KHALLOUT	Charla	Madame	Accompagnatrice sociale	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
KOUBA	Rachid	Monsieur	Conseiller en prévoyance	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
LACHEHEB	Latifa	Madame	Vendeuse	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
LEMAITRE	Nicolas	Monsieur	Conducteur bus/Tramway	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrtcaen@orange.fr	07 82 66 32 26	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
LEMAIRE	Olivier	Monsieur	Vendeur	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrtcaen@orange.fr	07 82 66 32 26	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
LEMAIRE	Jean-François	Monsieur	Destinateur industriel commerce	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrtcaen@orange.fr	07 82 66 32 26	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
LETELLIER	Gaël	Monsieur	Conducteur d'équipement	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrtcaen@orange.fr	07 82 66 32 26	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
MADELEINE	Pascal	Monsieur	Agent de sécurité	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrtcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	06 50 54 03 37	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
MALLEON	Philippe	Monsieur	Conducteur routier	29 rue de Picardie	14500	VIRE	ulcrtvire@hotmail.fr			Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			
				N° et voie	Code postal	Commune			
MEHERRAOU	Linda	Madame	Driverse	Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	seil14000@yahoo.fr	06 66 43 07 94	Caen - Lisieux
MERIMÉE	Alain Gilles	Monsieur	Agent d'expédition - Réception	24 rue de la poterie	14400	BAVEUX	ulcrlbaveux@riseup.net	02 31 92 84 63	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
MEROUZE	Franck	Monsieur	Chef de magasin	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrlcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
MINOT	Vincent	Monsieur	Responsable d'exploitation	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrlcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
MULOT	Pascal	Monsieur	Ouvrier de production	14 rue du docteur Degremme	14100	LISEUX	ulcrl.lisieux@wanadoo.fr	02 31 62 08 72	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
PLATEL	Raphaël	Monsieur	Facteur	14 rue du docteur Degremme	14100	LISEUX	ulcrl@wanadoo.fr	02 31 62 08 72	Lisieux
POIRIER MOREL	Virginie	Madame	Informaticienne dans la banque	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrlherouville@wanadoo.fr	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
POISSON	Ismaël	Monsieur	Conseiller produits et services	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14201	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrlherouville@wanadoo.fr	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
RIGAUT	Constance	Madame	Employée de rayon	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14201	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrlherouville@wanadoo.fr	06 66 43 07 94	Caen - Lisieux
SADKI	Zakaria	Monsieur	Technicien de fabrication	14 rue du docteur Degremme	14100	LISEUX	ulcrl.lisieux@wanadoo.fr		Lisieux - Argentan
SEREE	Denis	Monsieur	Conseiller en prévoyance	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrlcaen@orange.fr	02 31 83 43 35	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
SOLO	Georges	Monsieur	Gestionnaire clientèle professionnelle à La Poste-Retraté	14 rue du docteur Degremme	14100	LISEUX	ulcrl.lisieux@wanadoo.fr	02 31 62 08 72	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
SOULAT	Thibault	Monsieur	Téléconseiller	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	ulcrlcaen@orange.fr	02 31 34 41 05	Caen
TOUTAIN	Fédéric	Monsieur	Formateur en droit du travail	24 rue de la Poterie	14400	BAVEUX	ulcrlbaveux@riseup.net	02 31 92 84 63	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
WARNIER	Samuel	Monsieur	Conducteur bus/tramway	Technopole - Maison Polyvalente 1018 quartier du Grand Parc	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	ulcrlherouville@wanadoo.fr	07 82 66 32 26	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
YGE	Nathalie	Madame	Responsable achats et ressources humaines	Rue Albert Camus	14110	CONDE EN NORMANDIE	ulcrlcondesurnormandie@orange.fr	02 31 59 62 42	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

UD CGT 50 - 22 T rue de la Bucaille B.P. 730 50107 CHERBOURG OCTEVILLE CEDEX

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			
				N° et voie	Code postal	Commune	Tél. personnel ou de l'organisation		
				Adresse postale personnelle ou de l'organisation			Tél. Fixe		
				Commune			Tél. portable		
				Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			Tél. personnel ou de l'organisation		
				N° et voie			Tél. Fixe		
				Code postal			Tél. portable		
				Commune			Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)		
ADAMI	Franck	Monsieur	Soudeur	9 route de la Croix Pignot	50700	SAINTE-JOSEPH	adam107@orange.fr	06 99 17 38 02	Caen - Cherbourg-en-Cotentin
DARAGON	Bernard	Monsieur	Infirmier-Retraité	2 rue Bourdre	50300	AVRANCHES	ulicstavanches@orange.fr	02 33 58 33 30	Caen - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon
LEBORGNE	Frédéric	Monsieur	Electrotechnicien	UL CGT SAINT LO	50000	SAINT LO	ul-cgt-saint-lo-fred@outlook.fr	06 62 32 20 42	Coutances
QUEMENER	Nelly	Madame	Comptable	2 rue Bourdre	50300	AVRANCHES	ulcstavanches@orange.fr	02 33 58 33 30	Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches
UD CGT 27 - 17 ter rue de la Côte Blanche B.P. 533 27005 EVREUX CEDEX									
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			
				N° et voie	Code postal	Commune	Tél. personnel ou de l'organisation		
				Adresse postale personnelle ou de l'organisation			Tél. Fixe		
				Commune			Tél. portable		
				Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			Tél. personnel ou de l'organisation		
				N° et voie			Tél. Fixe		
				Code postal			Tél. portable		
				Commune			Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)		
APPERT	Frédéric	Monsieur	contrôleur qualité	15, rue des Templeiers	27110	GRAVERON SEMERVILLE	frederic.appert27@orange.fr	07 81 17 42 09	Evreux - Louviers - Bernay
BARREAU	Frédéric	Monsieur	Destinateur projets	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.cgt@gmail.com	06 29 24 02 74	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BEN SUSAN	Paul	Monsieur	Moniteur éducateur	5 allée Paul Vaillant - Apt 35	27140	GISORS	psulbensusan@outlook.fr	06 73 87 32 56	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BOURREAU	Yann	Monsieur	Ouvrier de production	17 ter rue de la Côte Blanche BP 533	27005	EVREUX	cgt@orange.fr	02 32 26 01 90	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BOYER	José	Monsieur	Services Généraux	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.cgt@gmail.com	06 89 12 15 56	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
BRANCHU	Laurence	Madame	Facteur guichet	17 ter rue de la Côte Blanche BP 533	27005	EVREUX	cgt@orange.fr	02 32 26 01 90	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
CARLOS	Monique	Madame	Ambulancière - Retraite	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.cgt@gmail.com	07 68 31 72 42	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
CAZENAVE	Frédéric	Monsieur	Adjoint responsable de rayon	17 ter rue de la Côte Blanche BP 533	27005	EVREUX	cgt@orange.fr	02 32 26 01 90	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
CLOUET	Sandra	Madame	Animatrice socio-éducative	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.cgt@gmail.com	06 47 74 33 23	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
DIEUDONNE	Hélène	Madame	Technicienne labo IPC	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.cgt@gmail.com	06 74 00 23 53	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
DUCLY	Nicolas	Monsieur	Agent territorial	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.cgt@gmail.com	06 44 23 25 61	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
DUMONT	David	Monsieur	Régieur sur Presse	17 ter rue de la Côte Blanche BP 533	27005	EVREUX	cgt@orange.fr	02 32 26 01 90	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)		
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation	
				N° et voie				Tél. Fixe	Tél. portable	
DUVAL	Pascal	Monsieur	Imprimeur	790 La mare du réel	27500	TOURVILLE SUR PONT AUDEMER	Juliu.99@orange.fr	07 81 27 07 41		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
FAUCOURT	Nathalie	Madame	Gestionnaire prestations santé	4 rue d'Ecambosc	27110	QUITTEBEUF	nathalie.faucourt@harmonie-muluelle.fr	06 29 88 95 59		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
FRICHOT	Pascal	Monsieur	Ouvrier d'usine-Retraité	104 rue de la Sous-préfecture	27700	LES ANDELYS	pascal.frichot0855@orange.fr	06 13 08 81 48		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
GUILLEMER	Pierre	Monsieur	Contrôleur qualité	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.sgt@gmail.com	06 27 46 62 96		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
HOUGUERE	Eric	Monsieur	Technicien de production	14 route de Bernay	27330	LA BARRE EN OUCHE	eho.27@hotmail.fr	06 53 90 60 14		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
HUMEAU	Marine	Madame	Employée administrative	Route de Rouen	27300	MENNEVAL	seteure@orange.fr	06 32 16 85 03		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
KERNEN	Armelie	Madame	Réceptionniste	17 ter rue de la Côte Blanche BP 533	27005	EVREUX	seteure@orange.fr	06 10 92 87 18		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
LE BRASSEUR	Isabelle	Madame	Assistante méthodes	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.sgt@gmail.com	06 18 93 44 56		Evreux - Louviers - Bernay
LEBRASSEUR	Jérôme	Monsieur	Chauffeur routier	17 ter rue de la Côte Blanche BP 533	27005	EVREUX	seteure@orange.fr	06 23 32 31 07		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
LESUEUR	Raphaël	Monsieur	Agent de production	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.sgt@gmail.com	06 11 81 74 64		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
MAUPETT	Karine	Madame	Adjointe responsable de rayon	5 allée Eric Tabarly	27800	BRIONNE	karine.maupett@orange.fr	06 10 21 61 91		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
MESSE	Daniel	Monsieur	Electricien d'équipements industriels-Retraité	Art 26 Immeuble Iton 13 rue Maison Rouge	27400	LOUVIERS	danielmesse@gmail.com	06 85 72 26 05		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
MIDOR	Olivier	Monsieur	Cuisinier	Bâtiment 1 La Renaissance Allée du CNR	27140	GISORS	defenseurs.sgt@gmail.com	06 27 23 65 42		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
OUVRY	Arnaud	Monsieur	Régleur sur Presse	17 ter rue de la Côte Blanche BP 533	27005	EVREUX	arizonaud@hotmail.fr	07 81 26 03 57		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
PASQUIER	Thomas	Monsieur	Technicien de production	2 bis sente des Meuniers	27930	TOURNEVILLE	oldschool243@gmail.com	07 71 05 10 22		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
PAUVIER	Isabelle	Madame	Hôtesse de caisse	9 rue des Labourours	27000	EVREUX	lpauvier@orange.fr	06 23 68 36 99		Evreux - Louviers - Bernay
PERQUIER	Yannick	Monsieur	Technicien supérieur	10 bis rue Saint Jacques	27200	VERNON	perquieryannick@yahoo.fr	06 61 72 20 77		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg - en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			
				N° et voie	Code postal	Commune			
PHILIPPOT	Thierry	Monsieur	Technicien sécurité	1 clos d'Esperville	27400	INCARVILLE	philippot.th@wanadoo.fr	06 20 70 85 14	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
PREVEL	Denis	Monsieur	Opérateur/contrôleur	3 rue de la Banque	27100	LE VAUDREUIL	preveldenis1962@gmail.com	07 88 13 39 48	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
VARAISE	Cyril	Monsieur	Opérateur de fabrication	35 rue de Savoie	27470	SERQUIGNY	cyril.varaise@gmail.com	07 80 31 01 70	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - La Havre - Dieppe
UD CGT 61 - 24 place du Bas de Montsort 61000 ALENCON (02 33 26 00 21)									
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			
AUMONT	Jean-Luc	Monsieur	Agent de maintenance	24 place du Bas de Montsort	61000	ALENCON	udcrt.61@wanadoo.fr	06 01 33 27 15	Alençon
BRUINEAU	Christophe	Monsieur	Responsable de production	24 place du Bas de Montsort	61000	ALENCON	udcrt.61@wanadoo.fr	02 33 26 00 21	Alençon
DOUGET	José	Monsieur	Chef des ventes de véhicules	24 place du Bas de Montsort	61000	ALENCON	udcrt.61@wanadoo.fr	02 33 26 00 22	Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan
DUVAL	Mickael	Monsieur	Ouvrier	24 place du Bas de Montsort	61000	ALENCON	udcrt.61@wanadoo.fr	02 33 26 00 21	Argentan
LEGOUCIER	Christian	Monsieur	Comptable-Retratté	24 place du Bas de Montsort	61000	ALENCON	udcrt.61@wanadoo.fr	02 33 26 00 21	Argentan
LOREL	Christele	Madame	Auxiliaire de vie	24 place du Bas de Montsort	61000	ALENCON	udcrt.61@wanadoo.fr	02 33 26 00 21	Alençon
UD FO 14 - 8 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN 02.31.35.65.75 - udfol14@wanadoo.fr									
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			
DUBOSQ	Philippe	Monsieur	Agent commercial de conduite-rétratté	68 route de Rouen	14670	THOARN	norsteck-du-petit-dan@wanadoo.fr	06 87 25 41 71	Caen
LEBAS	Christophe	Monsieur	Chef de cuisine	3 chemin des Carrières	14700	SAINT PIERRE CANIVET	christophe.lebas@orange.fr	06 80 96 13 45	Caen - Lisieux
MAIRIE	Pascal	Monsieur	Magasinier	8 Impasse des Céréales	14840	CUVERNILLE	pascal.mairie0515@orange.fr	06 07 17 31 58	Caen - Lisieux
SALVI	Pierrick	Monsieur	Agent SNCF	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	udfo14@wanadoo.fr	02 31 35 65 75	Caen - Lisieux
TIRARD	Thierry	Monsieur	Conducteur	6 rue de l'Etlihan	14830	LANGRUNE SUR MER	thierry.tirard@wanadoo.fr	06 85 22 68 87	Caen - Lisieux
TOUZE	Loïc	Monsieur	Technicien de maintenance	8 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	udfo14@wanadoo.fr	02 31 35 65 75	Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX										
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation			Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. personnel ou de l'organisation	Tél. portable	
COCHU	Frédéric	Monsieur	Infirmier	8 place Poulet Malassis BP 23	61001	ALENÇON	udfo61@force-ouvriere.fr	02 33 26 14 52		Alençon - Argentan
MAUNOURY	Rémi	Monsieur	Typographe	8 place Poulet Malassis BP 23	61001	ALENÇON	udfo61@force-ouvriere.fr	02 33 26 14 52		Alençon - Argentan
PAROISSE	Jean-Luc	Monsieur	Journaliste-Retraité	8 place Poulet Malassis BP 23	61001	ALENÇON	udfo61@force-ouvriere.fr	02 33 26 14 52		Alençon - Argentan
PAROISSE	Liza-France	Madame	Agent administratif	8 place Poulet Malassis BP 23	61001	ALENÇON	udfo61@force-ouvriere.fr	02 33 26 14 52		Alençon - Argentan
UD FO 61 - BP 23 - 8 place Poulet Malassis 61001 ALENÇON CEDEX 02 33 26 14 52 - udfo61@force-ouvriere.fr COORDONNEES										
DEFENSEURS SYNDICAUX										
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation			Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. personnel ou de l'organisation	Tél. portable	
ALLEAUME	Annick	Madame	Secrétaire	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		Rouen - Dieppe
AUBERT	Yanis	Monsieur	Secrétaire	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		Rouen - Dieppe
CAUDRELIER	Eric	Monsieur	Technicien de maintenance	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
DE JESUS MENDES	Domingos	Monsieur	Consoliste	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
FORTIER	Philippe	Monsieur	Technicien	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
JODET	Bruno	Monsieur	Plombier	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		Rouen - Dieppe
NOEL	Yvan	Monsieur	Opérateur de production	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
NUGUES	Gaëtan	Monsieur	Menuisier-Retraté	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		Rouen
PAULLETTE	Cyrille	Monsieur	Environnement GSO	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
RAMAT	Cathy	Madame	Opératrice en raffinage	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
RANAUX	Mickaël	Monsieur	Opérateur	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
VERU	Natalia	Madame	Ingénieur	Immeuble Jules Ferry rue de l'enseigne Renaud	76000	ROUEN	udfo76@force-ouvriere.fr	02 35 70 26 40		La Havre
UD FO 50 - Maison des Syndicats 56 rue de la Bucaille 50100 CHERBOURG COORDONNEES										
DEFENSEURS SYNDICAUX										
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation			Adresse courriel personnelle ou de l'organisation			Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. personnel ou de l'organisation	Tél. portable	
AUBIN	Christian	Monsieur	Technicien chimie	Maison des syndicats 56 rue de la Bucaille	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	fo50@orange.fr	02 33 53 03 72		Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches
AUVRAY	Sylvain	Monsieur	Formateur	Maison des syndicats 56 rue de la Bucaille	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	fo50@orange.fr	02 33 53 03 72		Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches
LELONG	Nathalie	Madame	Infirmière	Maison des syndicats 56 rue de la Bucaille	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	fo50@orange.fr	02 33 53 03 72		Coutances - Avranches

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

DEFENSEURS SYNDICAUX			COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation	
			N° et voie	Code postal	Commune		Tél. Fixe	Tél. portable
MENANT	Patrice	Monieur	Maison des syndicats 56 rue de la Bucaille	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	fs50@orange.fr	02 33 53 03 72	Cherbourg-Cotentin - Coutances - Avranches
PERROTTE	Yann	Monieur	Maison des syndicats 56 rue de la Bucaille	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	fs50@orange.fr	02 33 53 03 72	Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches
POTRY	Gildas	Monieur	Maison des syndicats 56 rue de la Bucaille	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	fs50@orange.fr	02 33 53 03 72	Cherbourg-Cotentin - Coutances - Avranches
SAMISON	Hervé	Monieur	Maison des syndicats 56 rue de la Bucaille	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	fs50@orange.fr	02 33 53 03 72	Coutances - Avranches
UR UNSA NORMANDIE								
72 quai Cavelier de la Salle 76100 ROUEN								
06 34 24 01 33 - ur-normandie@unsa.org								
DEFENSEURS SYNDICAUX			COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation	
			N° et voie	Code postal	Commune		Tél. Fixe	Tél. portable
BINET	Pascal	Monieur	26 rue de Courdemanche	61270	RAI	pascal.binet@wanadoo.fr	06 81 31 67 77	Caen - Lisieux - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan
WASILEWSKI	Carmen	Madame	64 rue Basse	14000	CAEN	cany.2002@hotmail.fr	06 16 37 10 38	Caen - Lisieux
CACHAY LU	Christian	Monieur	30 le clos Tiges	27170	BEAUMONTEL	christcu@hotmail.fr	06 84 55 90 01	Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay
CUVELLER	Christiane	Monieur	1 rue des Violettes	61150	LOUGÉ SUR MER	patrice.gandais@orange.fr	06 38 01 29 22	Caen - Lisieux - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan
GANDAIS	Patrice	Monieur	7 rue de la Chapelle	27990	SAINTE LUCE	patrice.eure@gmail.com	06 51 65 62 02	Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay
HERPIN	Régis	Monieur	51 rue de l'Orme	27350	ROUJOT	loic.jouan123@orange.fr	06 06 79 93 45	Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe
JOUAN	Loïc	Monieur	44 rue de Prony Apt 101	76600	LE HAVRE	ludovic.letellier@lecloud.com	06 72 89 18 59	Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay
LEMAILLEUR	Loudivic	Monieur	Chemin de Crèvecoeur	50470	LA GLACERIE	bernard.unsaqaen@free.fr	06 06 46 17 82	Caen - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches
RENNARD	Bruno	Monieur	12 bis rue Saint Paul	27350	HAUVILLE	celvy@live.fr	06 12 91 41 97	Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay
ROBILOT	Céline	Madame	La Chaloué	61260	VAL AU PERCHE	unsa61-ks@live.fr	06 41 52 24 14	Alençon - Argentan
TURMEL	Stéphane	Monieur						
SOLIDAIRES NORMANDIE (14, 27, 50, 61)								
12, rue du Colonel Rémy 14000 CAEN								
02 31 24 23 36 - solidaires-normandie@gmx.fr								
DEFENSEURS SYNDICAUX			COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
Nom	Prénom	Titre	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation	
			N° et voie	Code postal	Commune		Tél. Fixe	Tél. portable
DUPUIS	Olivier	Monieur	14 Le Haut de Tabarin	50690	MARTINVAS	olivier.dupuis14@wanadoo.fr	06 82 43 91 06	Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches
GIGET	Franck	Monieur	9 rue de la Chardine	27510	MEZIERES-EN-VEUXIN	stonecharde@hotmial.com	06 88 65 13 74	Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay
HATREL	Bruno	Monieur	12 rue des Flandres	61200	ARGENTAN	solidaire61@free.fr	06 52 09 61 08	Alençon - Argentan
HINNEKINT	Arnaud	Monieur	12 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	contact@solidaires14.org	02 31 24 23 36	Caen
LEBONNOIS	Estelle	Madame	186 bis avenue de la République	14800	DEAUVILLE	estellelebonnois@orange.fr	06 64 40 03 07	Caen - Lisieux
MARTIN	Alexandre	Monieur	12 rue du Colonel Rémy	14000	CAEN	contact@solidaires14.org	02 31 24 23 36	Caen - Lisieux

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

SOLIDAIRES 76 - 9 rue de la Savonnerie - 76000 ROUEN
solidaires_hn@wanadoo.fr

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation		Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. Fixe	Tél. portable		
DEROUARD	Florence	Madame	Postière	229 rue de Mathonville Buchy	76680	MATHONVILLE	fdrouard@yahoo.fr	06 85 61 54 13	06 74 95 55 72	Rouen - Dieppe Rouen	
LEFEVRE-HAUTEMER	Frédéric	Monsieur	Technico-commercial	13 bis avenue Jacques Chastellan	76000	ROUEN	frédéric.lefevre3@wanadoo.fr	06 70 39 01 66	06 70 39 01 66	Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay	
SIGURANI	Sylvain	Monsieur	Agent courrier	27 rue Pasteur	76600	LE HAVRE	siguranisylvain@gmail.com	06 82 15 14 66		Dieppe	
TAFRIN	Christine	Madame	Technicienne de prévention	566 route de la côte pavée	76270	SAINTE SAIRE	christinetaf@orange.fr				
Fédération SUD PTT 25-27 rue des Envierges 75020 PARIS01 44 62 12 00 - sudptt@sudptt.fr											
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation		Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. Fixe	Tél. portable		
BUANNIC	Igor	Monsieur	Conseiller commercial	67 rue Léonard Bordes	76000	ROUEN	igor.buannic@laposte.net	01 44 62 12 00	06 43 35 54 01	Rouen - Le Havre - Dieppe Rouen - Dieppe	
PERERA	Isabel	Madame	Chargée de clientèle	25 rue des Envierges	75020	PARIS	sudptt@sudptt.fr	06 27 56 17 53		Rouen - Le Havre - Dieppe	
SANCHEZ	Audrey	Madame	Conseillère commerciale	6 rue Georges Langry	76250	DEVILLE LES ROUEN	sanchez.audrey@live.fr				
UR CFTC BASSE NORMANDIE 29 avenue Charlotte Corday 14000 CAEN 02 31 83 55 50 - cftc.basse-normandie@wanadoo.fr - cftc.basse-normandie@free.fr											
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation		Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. Fixe	Tél. portable		
GROUALLE	Thierry	Monsieur	Convoyeur de fonds	21 Résidence Jean-François Millet	50410	TESSY BOCCAGE	tgroualle@gmail.com	06 58 73 55 85	06 02 82 00 77	Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches	
LECLERC	Serge	Monsieur	Agent territorial	10 le Guinot de Haut	50810	LA BARRE DE SEMILLY	serge1450@laposte.net				
SYNDICAT DES COMMERCES ET SERVICES 37 B rue de Strasbourg - Bâtes PLAZ35- 94617 RUNGIS CEDEX 06 10 71 33 23 - syndicatcommercesetservices@gmail.com											
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation		Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. Fixe	Tél. portable		
LAUENIER	Alexandre	Monsieur	Chauffeur livreur	37 B rue de Strasbourg ES PLA 235	Bât. 94617	RUNGIS CEDEX	syndicatcommercesetservices@gmail.com	06 48 47 30 67		Rouen - Le Havre - Dieppe - Evreux - Louviers - Bernay - Caen - Lisieux - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Alençon - Argentan	
SYNDICATS ANTI PRECARIITE 26 rue de la Marne 78800 HOUILLES											
DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)			
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation		Tél. personnel ou de l'organisation		Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)	
				N° et voie	Code postal	Commune	Adresse courriel personnelle ou de l'organisation	Tél. Fixe	Tél. portable		
CHEKKAOUI	Youssef	Monsieur	Electrotechnicien	61 bis avenue de Rouen	27200	VERNON	chekkaoui.y@hotmail.fr	06 84 56 47 03		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe	
RIALLAND	Franck	Monsieur	Commercial	23 bis rue de Paris	27950	SAINTE MARCEL	f.rialland@aol.com	06 26 33 84 90		Evreux - Louviers - Bernay	

LISTE DES DEFENSEURS SYNDICAUX DE LA REGION NORMANDIE
Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, rectifié

CPME Normandie 31 Espace Mantelet Boulevard de l'Espérance 14123 CORMELLES LE ROYAL

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)		
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation				
				N° et voie	Code postal	Commune	Tél. personnel ou de l'organisation		Tél. Fixe	Tél. portable
AUDES	Anita	Madame	Cadre dirigeant	Boulevard de l'Espérance 31 Espace Jean Mantelet	14123	CORMELLES LE ROYAL	contact@cpmenormandie.fr	02 31 86 22 21		Listeux
DERLY	Michal	Monsieur	Chef d'entreprise	Boulevard de l'Espérance 31 Espace Jean Mantelet	14123	CORMELLES LE ROYAL	contact@cpmenormandie.fr	02 31 86 22 21		Rouen
IGHZERNALI	Nasser	Monsieur	Juriste	Boulevard de l'Espérance 31 Espace Jean Mantelet	14123	CORMELLES LE ROYAL	n.ighzernali@yahoo.fr	06 62 59 54 75		Evreux - Louviers - Bernay
LOUISY-LOUIS	Aline	Madame	Consultante en ingénierie santé	Boulevard de l'Espérance 31 Espace Jean Mantelet	14123	CORMELLES LE ROYAL	contact@cpmenormandie.fr	02 31 86 22 21		Le Havre - Dieppe
TAYEFH-DJAFARI	Joseph Ali	Monsieur	Secrétaire général	Boulevard de l'Espérance 31 Espace Jean Mantelet	14123	CORMELLES LE ROYAL	contact@cpmenormandie.fr	02 31 86 22 21		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Alençon - Argentan - Rouen - Le Havre - Dieppe

UZP de Normandie - Maison de l'artisan - 10/14 rue Claude Bloch - 14000 CAEN
02 31 44 15 18 - normandie@uzp-france.fr

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)		
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation				
				N° et voie	Code postal	Commune	Tél. personnel ou de l'organisation		Tél. Fixe	Tél. portable
BERNARD	Frédéric	Monsieur	Secrétaire général d'organismat prof	7 rue Pierre Gillis de Gennes	76130	MONT SAINT AIGNAN	accueil@capab76.fr	02 35 69 17 17		Rouen - Le Havre - Dieppe
LAPERCHE	Thierry	Monsieur	Secrétaire général d'organismat prof	1 rue de l'industrie ZA du Loudeau	61000	CERISÉ	tlaperche_capab61@yahoo.com	06 30 72 19 05		Alençon - Argentan

UIMM de la Manche 30 avenue Marchal de Latre de Tassigny CS 80430 50104 CHERBOURG-EN-COTENTIN
02.33.88.75.75 - contact@uimm-manche.fr

DEFENSEURS SYNDICAUX				COORDONNEES				Périmètre d'intervention (Conseils de Prud'hommes)		
Nom	Prénom	Titre	Profession	Adresse postale personnelle ou de l'organisation		Adresse courriel personnelle ou de l'organisation				
				N° et voie	Code postal	Commune	Tél. personnel ou de l'organisation		Tél. Fixe	Tél. portable
LAURENT	Marie-Laure	Madame	Juriste	30 avenue Marchal de Latre de Tassigny	50104	CHERBOURG EN COTENTIN	mlaurent@uimm-manche.fr	06 45 36 68 07		Caen - Lisieux - Evreux - Louviers - Bernay - Cherbourg-en-Cotentin - Coutances - Avranches - Argentan - Alençon -

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités (DREETS)

R28-2022-12-22-00002

Décision portant affectation des responsables
d'UC et des agents de contrôle et organisation
de leur intérim dans les UC de la DDETS de la
Seine-Maritime



**Décision portant affectation des responsables d'unité de contrôle
et des agents de contrôle et organisation de leur intérim
dans les unités de contrôle de la direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités de la Seine-Maritime**

La Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie,

Vu le Code du travail, notamment ses articles R.8122-6 à R.8122-10 ;

Vu le décret n°2014-359 du 20 mars 2014 modifié relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

Vu le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2014 portant dérogation à la création dans chaque département d'une section d'inspection du travail compétente dans les exploitations, entreprises et établissements et établissements agricoles ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 mars 2022 portant répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Madame Michèle LAILLER BEAULIEU, directrice du travail, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mars 2021 portant organisation fonctionnelle et territoriale de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2022 relatif à la localisation et à la délimitation territoriale des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime ;

Vu la décision du 30 juin 2022 portant affectation des responsables d'unité de contrôle et des agents de contrôle et organisation de leur intérim dans les unités de contrôle de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime ;

Sur proposition conjointe de Madame la directrice régionale adjointe, responsable du pôle « politique du travail » et de Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime,

DÉCIDE

Article 1 : Les directeurs adjoints du travail ci-après désignés sont nommés en qualité de responsable d'unité de contrôle et placés sous l'autorité du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime :

- Unité de contrôle Rouen Nord (UC 1) : Madame Mélissa VOLERY ;
- Unité de contrôle Rouen Sud (UC 2) : Monsieur Sébastien ROLAND ;
- Unité de contrôle Dieppe (UC 3) : Monsieur Alexandre CHABRIEZ
- Unité de contrôle Le Havre (UC 4) : Monsieur Philippe GARBE.

Article 2 : Les inspecteurs du travail et les contrôleurs du travail ci-après désignés sont affectés comme suit dans les sections d'inspection telles que délimitées par l'arrêté susvisé, et placés sous l'autorité du responsable de l'unité de contrôle dont relève la section :

▪ **Unité de contrôle Rouen Nord (UC 1) :**

- Section 1 : Madame Diane POATY, inspectrice du travail ;
- Section 2 : Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail ;
- Section 3 : Monsieur Michaël PRIEUX, inspecteur du travail ;
- Section 4 : Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail ;
- Section 5 : Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail ;
- Section 6 : Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail ;
- Section 7 : Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail ;
- Section 8 : Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail ;
- Section 9 : Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail ;
- Section 10 : Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail ;
- Section 11 : Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail.

▪ **Unité de contrôle Rouen Sud (UC 2) :**

- Section 1 : Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail ;
- Section 2 : Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail ;
- Section 3 : *vacant* ;
- Section 4 : Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail ;
- Section 5 : Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail ;
- Section 6 : Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail ;
- Section 7 : *vacant* ;
- Section 8 : Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail ;
- Section 9 : Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail ;
- Section 10 : Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail.

▪ **Unité de contrôle Dieppe (UC 3) :**

Section 1 : Madame Bénédicte RICHARD, inspectrice du travail ;

Section 2 : Monsieur Laurent POESSON, inspecteur du travail ;

Section 3 : Madame Catherine BIZET, inspectrice du travail ;

Section 4 : Monsieur Fabien CHEVALIER, inspecteur du travail ;

Section 5 : Monsieur Jean-François BOUDANT, inspecteur du travail ;

Section 6 : Madame Myriam CONTREMOULIN, inspectrice du travail (en résidence administrative au HAVRE).

▪ **Unité de contrôle Le Havre (UC 4) :**

Section 1 : Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail ;

Section 2 : Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail ;

Section 3 : Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail ;

Section 4 : Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail ;

Section 5 : Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail ;

Section 6 : Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail ;

Section 7 : Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail ;

Section 8 : Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail ;

Section 9 : Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail ;

Section 10 : Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail ;

Section 11 : Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail.

Article 3 : Le contrôle de l'application de la législation et de la réglementation du travail dans les entreprises et établissements employant au moins cinquante salariés, lorsqu'il n'est pas assuré par le contrôleur du travail territorialement compétent, est exercé selon les modalités ci-après dans le ressort territorial des sections d'inspection suivantes de l'unité de contrôle du Havre (UC4) :

Section 2 : Le contrôle est confié à l'un des inspecteurs du travail désignés ci-après, selon le secteur géographique mentionné :

- Le contrôle est confié à Madame Morgane LARCHER, inspecteur du travail de la section 11, à l'égard des entreprises et établissements situés sur la ville du Havre ;

- Le contrôle est confié à Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3, à l'égard des entreprises et établissements, et pour les activités de **transport**, situés sur :

La commune de Sainte-Adresse

La commune de Lillebonne

La commune de Arelaune-en-Seine

La commune de Beuzeville-la-Grenier

La commune de Bolbec

La commune de La Frénaye

La commune de Gruchet-le-Valasse

La commune de Lanquetot

La commune de Louvetot

Gertrude

La commune de Mélamare

La commune de Anquetierville

La commune de Bernières

La commune de Beuzevillette

La commune de Bolleville

La commune de Grand-Camp

La commune de Heurteauville

La commune de Lintot

La commune de Maulévrier-Sainte-

La commune de Mirville

La commune de Nointot
La commune de Notre-Dame-de-Bliquetuit
La commune de Petiville
La commune de Raffetot
La commune de Rouville
La commune de Saint-Arnoult
La commune de Saint-Eustache-la-Forêt
La commune de Saint-Jean-de-Folleville
La commune de Saint-Maurice-d'Ételan
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille
La commune de La Trinité-du-Mont
La commune de Vatteville-la-Rue

La commune de Norville
La commune de Parc-d'Anxtot
La commune de Port-Jérôme-sur-Seine
La commune de Rives-en-Seine
La commune de Saint-Antoine-la-Forêt
La commune de Saint-Aubin-de-Crétot
La commune de Saint-Gilles-de-Crétot
La commune de Saint-Jean-de-la-Neuille
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Haie
La commune de Tancarville
La commune de Trouville

La commune de Goderville
La commune de Annouville-Vilmesnil
La commune de Bec-de-Mortagne
La commune de Bornambusc
La commune de Bretteville-du-Grand-Caux
La commune de Écraiville
La commune de Grainville-Ymauville
La commune de Manneville-la-Goupil
La commune de Saint-Maclou-la-Brière
d'Émalleville
La commune de Saussezemare-en-Caux
La commune de Vattetot-sous-Beaumont

La commune de Angerville-Bailleul
La commune de Auberville-la-Renault
La commune de Bénarville
La commune de Bréauté
La commune de Daubeuf-Serville
La commune de Gonfreville-Caillet
La commune de Houquetot
La commune de Mentheville
La commune de Saint-Sauveur-

La commune de Tocqueville-les-Murs
La commune de Virville

Section 7 : Le contrôle est confié à Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur du travail qui exerce ce contrôle, celui-ci est assuré par l'inspecteur du travail ou par le responsable de l'unité de contrôle chargé de l'intérim en application des dispositions des articles 6 et 7.

Article 4 : Les décisions administratives qui relèvent de la compétence exclusive de l'inspecteur du travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires sont prises selon les modalités ci-après dans le ressort territorial des sections d'inspection suivantes de l'unité de contrôle du Havre (UC4) :

Section 2 : Le contrôle est confié à l'un des inspecteurs du travail désignés ci-après, selon le secteur géographique mentionné :

- Le contrôle est confié à Madame Morgane LARCHER, inspecteur du travail de la section 11, à l'égard des entreprises et établissements situés sur la ville du Havre ;

- Le contrôle est confié à Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3, à l'égard des entreprises et établissements, et pour les activités de **transport**, situés sur :

La commune de Sainte-Adresse

La commune de Lillebonne
La commune de Arelaune-en-Seine
La commune de Beuzeville-la-Grenier
La commune de Bolbec
La commune de La Frénaye
La commune de Gruchet-le-Valasse
La commune de Lanquetot

La commune de Anquetierville
La commune de Bernières
La commune de Beuzevillette
La commune de Bolleville
La commune de Grand-Camp
La commune de Heurteauville
La commune de Lintot

La commune de Louvetot
Gertrude
La commune de Mélamare
La commune de Nointot
La commune de Notre-Dame-de-Bliquetuit
La commune de Petiville
La commune de Raffetot
La commune de Rouville
La commune de Saint-Arnoult
La commune de Saint-Eustache-la-Forêt
La commune de Saint-Jean-de-Folleville
La commune de Saint-Maurice-d'Ételan
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille
La commune de La Trinité-du-Mont
La commune de Vatteville-la-Rue

La commune de Goderville
La commune de Annouville-Vilmesnil
La commune de Bec-de-Mortagne
La commune de Bornambusc
La commune de Bretteville-du-Grand-Caux
La commune de Écrainville
La commune de Grainville-Ymauville
La commune de Manneville-la-Goupil
La commune de Saint-Maclou-la-Brière
d'Émalleville
La commune de Saussezemare-en-Caux
La commune de Vattetot-sous-Beaumont

La commune de Maulévrier-Sainte-
La commune de Mirville
La commune de Norville
La commune de Parc-d'Anxtot
La commune de Port-Jérôme-sur-Seine
La commune de Rives-en-Seine
La commune de Saint-Antoine-la-Forêt
La commune de Saint-Aubin-de-Crétot
La commune de Saint-Gilles-de-Crétot
La commune de Saint-Jean-de-la-Neuville
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Haie
La commune de Tancarville
La commune de Trouville

La commune de Angerville-Bailleul
La commune de Auberville-la-Renault
La commune de Bénarville
La commune de Bréauté
La commune de Daubeuf-Serville
La commune de Gonfreville-Caillot
La commune de Houquetot
La commune de Mentheville
La commune de Saint-Sauveur-
La commune de Tocqueville-les-Murs
La commune de Virville

Section 7 : Le contrôle est confié à Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur du travail qui exerce ce contrôle, celui-ci est assuré par l'inspecteur du travail ou par le responsable de l'unité de contrôle chargé de l'intérim en application des dispositions des articles 6 et 7.

Article 5 : Les procédures judiciaires dont l'engagement relève de la compétence exclusive de l'inspecteur du travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires, sont introduites selon les mêmes modalités que celles prévues pour la prise des décisions administratives visées à l'article 4 ci-dessus.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement, l'intérim des responsables d'unité de contrôle est organisé selon les modalités ci-après :

- l'intérim de Madame Mélissa VOLERY, responsable de l'unité de contrôle Rouen Nord (UC 1), est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Monsieur Sébastien ROLAND, responsable de l'unité de contrôle Rouen Sud (UC 2) ;
 - Monsieur Alexandre CHABRIEZ, responsable de l'unité de contrôle Dieppe (UC 3) ;
 - Monsieur Philippe GARBE, responsable de l'unité de contrôle Le Havre (UC 4) ;
 - Monsieur David RIVE, directeur adjoint du travail, responsable du service accès au droit - renseignements en droit du travail ;
 - Monsieur Pascal DESILLE LEGEAY, directeur du travail, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime.

- l'intérim de Monsieur Sébastien ROLAND, responsable de l'unité de contrôle Rouen Sud (UC 2), est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Madame Mélissa VOLERY, responsable de l'unité de contrôle Rouen Nord (UC 1) ;
 - Monsieur Philippe GARBE, responsable de l'unité de contrôle Le Havre (UC 4) ;
 - Monsieur Alexandre CHABRIEZ, responsable de l'unité de contrôle Dieppe (UC 3) ;
 - Monsieur David RIVE, directeur adjoint du travail, responsable du service accès au droit - renseignements en droit du travail ;
 - Monsieur Pascal DESILLE LEGEAY, directeur du travail, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime.

- l'intérim de Monsieur Alexandre CHABRIEZ, responsable de l'unité de contrôle Dieppe (UC 3), est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Madame Mélissa VOLERY, responsable de l'unité de contrôle Rouen Nord (UC 1) ;
 - Monsieur Philippe GARBE, responsable de l'unité de contrôle Le Havre (UC 4) ;
 - Monsieur Sébastien ROLAND, responsable de l'unité de contrôle Rouen Sud (UC 2) ;
 - Monsieur David RIVE, directeur adjoint du travail, responsable du service accès au droit - renseignements en droit du travail ;
 - Monsieur Pascal DESILLE LEGEAY, directeur du travail, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime.

- l'intérim de Monsieur Philippe GARBE, responsable de l'unité de contrôle Le Havre (UC 4), est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Monsieur Sébastien ROLAND, responsable de l'unité de contrôle Rouen Sud (UC 2) ;
 - Monsieur Alexandre CHABRIEZ, responsable de l'unité de contrôle Dieppe (UC 3) ;
 - Madame Mélissa VOLERY, responsable de l'unité de contrôle Rouen Nord (UC 1) ;
 - Monsieur David RIVE, directeur adjoint du travail, responsable du service accès au droit - renseignements en droit du travail ;
 - Monsieur Pascal DESILLE LEGEAY, directeur du travail, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime.

- l'intérim de Monsieur Sébastien ROLAND, responsable de l'unité de contrôle Rouen Sud (UC 2), pour le suivi du chantier de rénovation de la cité administrative de Rouen est assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Monsieur David RIVE, directeur adjoint du travail, responsable du service accès au droit - renseignements en droit du travail ;
 - Monsieur Philippe GARBE, responsable de l'unité de contrôle Le Havre (UC 4) ;
 - Madame Mélissa VOLERY, responsable de l'unité de contrôle Rouen Nord (UC 1) ;
 - Monsieur Alexandre CHABRIEZ, responsable de l'unité de contrôle Dieppe (UC 3).

Article 7 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs des inspecteurs et contrôleurs du travail désignés à l'article 2, l'intérim est organisé selon les modalités ci-après, sous l'autorité du responsable de l'unité de contrôle dont relève la section concernée :

▪ **Unité de contrôle 1 :**

- l'intérim de Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
 - Monsieur Michaël PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
 - Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
 - Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
 - Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;

- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;

- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;

- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;

- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;

- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 2 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 2 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 2 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 2 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 2 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 2 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

▪ **Unité de contrôle Rouen Sud (UC 2) :**

– l'intérim de Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de l'agent de contrôle de la section 3 est assuré par :

- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5, pour les entreprises et établissements situés sur les communes de Elbeuf, La Bouille, La Londe, Moulineaux et Orival (hors activités de transport) ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9, pour les entreprises et établissements situés sur la Ville de Rouen (hors activités de transport) :

765400301 Ile Lacroix

765400302 Zone gare Saint Sever

765400303 Saint Sever Est

765401001 Voltaire Grammont

765401002 Trianon Jardin des plantes

- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1, pour les entreprises et établissements, et pour les activités de **transport**, situés sur les communes du canton d'Elbeuf, les communes du canton de Caudebec les Elbeuf et sur la commune de Petit Couronne.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un de ces agents, l'intérim de celui-ci est assuré dans les conditions définies par le présent article pour son intérim sur sa section d'affectation.

– l'intérim de Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 ;

- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 1 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 1 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8 ;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 ;

- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 1 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de l'agent de contrôle de la section 7 est assuré par :

- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6, pour les entreprises et établissements situés sur la commune de Saint-Etienne du Rouvray (hors activités de transport) ;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8, pour les entreprises et établissements, et pour les activités de **transport**, situés sur la commune de Saint-Etienne du Rouvray.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un de ces agents, l'intérim de celui-ci est assuré dans les conditions définies par le présent article pour son intérim sur sa section d'affectation.

– l'intérim de Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9 ;
- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2 ;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1 ;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1 ;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1 ;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1 ;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1 ;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1 ;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1 ;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1 ;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1 ;

- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 1;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10;
- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1;
- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 1;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Séverine HAUTECOEUR, inspectrice du travail de la section 10, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Agnès PANIER, inspectrice du travail de la section 1;
- Madame Virginie DUVAL, inspectrice du travail de la section 2;
- Monsieur Jean-Louis SPATZ, inspecteur du travail de la section 4;
- Monsieur Stéphane LEDET, inspecteur du travail de la section 5;
- Madame Sandrine LANGLOIS, inspectrice du travail de la section 6;
- Monsieur Antoine SIMEON, inspecteur du travail de la section 8;
- Madame Sarah-Louise SARDOU, inspectrice du travail de la section 9;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2;
- Madame Diane POATY, inspectrice du travail de la section 1 de l'UC 1;
- Madame Nathalie GARCIN, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 1;
- Monsieur Michael PRIEUX, inspecteur du travail de la section 3 de l'UC 1;
- Monsieur Hervé DUNOGENT, inspecteur du travail de la section 4 de l'UC 1;
- Monsieur Christophe GARCIN, inspecteur du travail de la section 5 de l'UC 1;
- Madame Muriel LAINE, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 1;
- Monsieur Quentin BACHELET, inspecteur du travail de la section 7 de l'UC 1;
- Monsieur Marc-Henri MOULIN, inspecteur du travail de la section 8 de l'UC 1;

- Madame Isabelle POISSON, inspectrice du travail de la section 9 de l'UC 1 ;
- Madame Sandra BURIDON, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 1 ;
- Madame Mathilde BOIVIN, inspectrice du travail de la section 11 de l'UC 1 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

▪ **Unité de contrôle 3 :**

- l'intérim de Madame Bénédicte RICHARD, inspectrice du travail de la section 1, est assuré par :
 - Monsieur Jean-François BOUDANT, inspecteur du travail de la section 5, pour les entreprises et établissements situés dans les communes de Aubermesnil Aux Erables, Blangy Sur Bresle, Campneuseville, Dancourt, Fallencourt, Foucarmont, Guerville, Hodeng au Bosc, Monchaux Soreng, Nesle Normandeuse, Pierrecourt, Réalcamp, Rétorval, Rieux, Saint Léger Aux Bois, Saint Martin Au Bosc, Saint Riquier Sur Rivière, Villers Sous Foucarmont
 - Monsieur Fabien CHEVALIER, inspecteur du travail de la section 4, pour les entreprises et établissements situés dans les communes de Baromesnil, Canéhan, Criel-sur-Mer, Cuverville-sur-Yères, Etalondes, Eu, Flocques, Incheville, Le Mesnil-Réaume, Le Tréport, Longroy, Melleville, Millebosc, Monchy-sur-Eu, Ponts-et-Marais, Saint-Martin-le-Gaillard, Saint-Pierre-en-Val, Saint-Rémy-Boscrocourt, Sept-Meules, Touffreville-sur-Eu, Villy-sur-Yères.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un de ces agents, l'intérim de celui-ci est assuré dans les conditions définies par le présent article pour son intérim sur sa section d'affectation.

- l'intérim de Monsieur Laurent POESSON, inspecteur du travail de la section 2, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Monsieur Jean-François BOUDANT, inspecteur du travail de la section 5 ;
 - Madame Bénédicte RICHARD, inspectrice du travail de la section 1 ;
 - Madame Catherine BIZET, inspectrice du travail de la section 3 ;
 - Monsieur Fabien CHEVALIER, inspecteur du travail de la section 4 ;
 - Madame Myriam CONTREMOULIN, inspectrice du travail de la section 6 ;
 - Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
 - Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
 - Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
 - Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.
- l'intérim de Madame Catherine BIZET, inspectrice du travail de la section 3 est assuré par :
 - Madame Bénédicte RICHARD, inspectrice du travail de la section 1 ;
 - Monsieur Laurent POESSON, inspecteur du travail de la section 2 ;
 - Monsieur Fabien CHEVALIER, inspecteur du travail de la section 4 ;
 - Monsieur Jean François BOUDANT, inspecteur du travail de la section 5 ;
 - Madame Myriam CONTREMOULIN, inspectrice du travail de la section 6 ;
 - Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
 - Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
 - Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
 - Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.
- l'intérim de Monsieur Fabien CHEVALIER, inspecteur du travail de la section 4, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :
 - Monsieur Laurent POESSON, inspecteur du travail de la section 2 ;

- Madame Catherine BIZET, inspectrice du travail de la section 3 ;
- Monsieur Jean François BOUDANT, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Bénédicte RICHARD, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Madame Myriam CONTREMOULIN, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Monsieur Jean-François BOUDANT, inspecteur du travail de la section 5, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Catherine BIZET, inspectrice du travail de la section 3 ;
- Monsieur Fabien CHEVALIER, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Madame Bénédicte RICHARD, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Monsieur Laurent POESSON, inspecteur du travail de la section 2 ;
- Madame Myriam CONTREMOULIN, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

– l'intérim de Madame Myriam CONTREMOULIN, inspectrice du travail de la section 6, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Fabien CHEVALIER, inspecteur du travail de la section 4 ;
- Monsieur Jean François BOUDANT, inspecteur du travail de la section 5 ;
- Madame Bénédicte RICHARD, inspectrice du travail de la section 1 ;
- Monsieur Laurent POESSON, inspecteur du travail de la section 2 ;
- Madame Catherine BIZET, inspectrice du travail de la section 3 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2.

▪ **Unité de contrôle du Havre (UC4) :**

– l'intérim de Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;
- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;

- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 de l'UC 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 de l'UC 4 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 de l'UC 4 ;
- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 de l'UC 4 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 de l'UC 4 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 de l'UC 4 ;
- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 de l'UC 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 2 de l'UC 4 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 est assuré par :

- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;
- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;

- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5, est assuré par :

- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4, pour les entreprises et établissements situés sur la ville du Havre (hors établissements CIM – CCMP du Groupe NOVEN);
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10, pour les établissements Compagnie industrielle maritime (CIM – CCMP du Groupe NOVEN) sis route de l'estuaire au Havre.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un de ces agents, l'intérim de celui-ci est assuré dans les conditions définies par le présent article pour son intérim sur sa section d'affectation ou, selon le cas, son unité de contrôle.

– l'intérim de Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;
- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;

- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

- l'intérim de Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;
- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11 ;
- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;
- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

– l'intérim de Madame Morgane LARCHER, inspectrice du travail de la section 11, est successivement assuré en fonction des absences ou empêchements, dans l'ordre suivant, par :

- Monsieur Mathieu AMANS, inspecteur du travail de la section 1 ;
- Monsieur Thierry BLAY, contrôleur du travail de la section 2 ;
- Monsieur Laurent CUCHET, inspecteur du travail de la section 3 ;
- Madame Viviane FAMERY, inspectrice du travail de la section 4 ;
- Madame Sabrina AUGER, inspectrice du travail de la section 5 ;
- Madame Nathalie DE CHANTELOUP, inspectrice du travail de la section 6 ;
- Monsieur Didier DORE, contrôleur du travail de la section 7 ;
- Madame Marilyne LAURENT, inspectrice du travail de la section 8 ;
- Monsieur Sylvain HERUBEL, inspecteur du travail de la section 9 ;
- Madame Elodie LEBORGNE, inspectrice du travail de la section 10 ;
- Monsieur Philippe GARBE, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 4 ;
- Monsieur Sébastien ROLAND, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 2 ;
- Monsieur Alexandre CHABRIEZ, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle 3 ;
- Madame Mélissa VOLERY, directrice adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle 1.

Article 8 : Conformément aux dispositions de l'article R8122-10 du Code du travail, lorsqu'une action d'inspection de la législation du travail le rend nécessaire, tout agent nommé désigné aux articles 1 et 2 a compétence à intervenir sur l'ensemble du territoire du département de la Seine-Maritime.

Article 9 : Les agents qui composent le réseau régional en charge de l'appui aux unités de contrôle en matière de prévention des risques liés à l'exposition à l'amiante, qui demeurent attachés à leurs unités de contrôle respectives, ont compétence à exercer sur l'ensemble du territoire de la région Normandie leur mission telle que définie par la décision qui les désigne.

Article 10 : Dans le cadre de la participation du système d'inspection du travail à l'action du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) pour la recherche et le constat des infractions constitutives du travail illégal ou de la fraude au détachement de travailleurs sur le territoire français par des entreprises et établissements établies à l'étranger, Monsieur David RIVE, directeur

adjoint du travail, est chargé, lorsque cette action le rend nécessaire, d'une mission d'inspection du travail et dispose, pour les besoins de celle-ci, d'une compétence territoriale qui s'étend sur l'ensemble du périmètre du département de la Seine-Maritime.

Article 11 : La décision du 30 juin 2022 susvisée portant affectation des responsables d'unité de contrôle et des agents de contrôle et organisation de leur intérim dans les unités de contrôle de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime est abrogée **à compter du 1^{er} janvier 2023, date d'entrée en vigueur de la présente décision.**

Article 12 : Madame la directrice régionale adjointe, responsable du pôle « politique du travail », Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime et Madame et Messieurs les responsables d'unité de contrôle sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Fait à Rouen le 22 décembre 2022

La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités de Normandie



Michèle LAILLER BEAULIEU

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités (DREETS)

R28-2022-12-22-00001

Décision relative à la localisation et à la
délimitation territoriales des UC et des sections
d'inspection du travail de la DDETS76



**Décision relative à la localisation et à la délimitation territoriale
des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail
de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
de la Seine-Maritime**

La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles R8122-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2022 portant répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Madame Michèle LAILLER BEAULIEU, directrice du travail, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2021 relatif à la localisation et à la délimitation territoriale des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime ;

Sur propositions de la directrice régionale adjointe, responsable du pôle « politique du travail » et du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de de la Seine-Maritime,

DECIDE

Article premier : La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine Maritime comporte :

- 4 unités de contrôle,
- 38 sections d'inspection réparties au sein de ces unités de contrôle

dont 2 sections compétentes pour le contrôle des entreprises agricoles au sens de l'article R8122-7 du code du travail ;

dont 4 sections compétentes pour le contrôle des entreprises ayant des activités maritimes ou fluviales ;

dont 13 sections compétentes pour le contrôle des entreprises ayant des activités de transports (aériens, ferroviaires ou terrestres).

● **Les sections compétentes pour les activités agricoles assurent :**

- Le contrôle des exploitations, entreprises, établissements et autres lieux de travail définis à l'article L717-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Le contrôle des établissements d'enseignement, secondaire ou supérieur, et de formation professionnelle agricoles, publics ou privés, mentionnés aux articles L811-8, L812-3 et L813-1 du code

rural et de la pêche maritime ainsi que les associations ou organismes dispensant une formation en alternance régis par l'article L813-9 du même code, dont les maisons familiales rurales ;

- Le contrôle des établissements relevant des codes NAF débutants par 01.Culture et production animale, chasse et services annexes, 02 Sylviculture et exploitation forestière, les codes NAF 03.21Z aquaculture en mer, 03.22Z aquaculture en eau douce, les codes NAF 03.11Z Pêche en mer et 03.12Z Pêche en eau douce inscrits au régime MSA
- Indépendamment de leur régime de protection sociale : les golfs et les scieries,
- Le contrôle des chantiers de bâtiment et de travaux publics situés à l'intérieur du périmètre d'une entreprise ou d'un établissement soumis au contrôle de la section compétente pour les activités agricoles et les chantiers de construction ou de modification d'un bâtiment ayant vocation à être utilisé par une entreprise ou un établissement relevant de la compétence de cette même section,
- Le contrôle des entreprises prestataires de services intervenant au sein d'une entreprise ou d'un établissement ressortissant au contrôle de la section compétente pour les activités agricoles,
- Le contrôle des établissements situés dans l'enceinte d'une entreprise ou d'un établissement relevant de la compétence de la section compétente pour les activités agricoles.

● **Les sections compétentes pour les activités maritimes et fluviales assurent :**

- Le contrôle de l'application de la législation et de la réglementation du travail à l'égard de toute personne employée, à quelque titre que ce soit, à bord des navires et bâtiments battant pavillon français au large des communes du département de la Seine-Maritime et dans toute leur zone littorale des 12 milles marins définie par l'ordonnance n°2016-1687 du 8 décembre 2016 relative aux espaces maritimes relevant de la souveraineté ou de la juridiction de la République française. Sur ce territoire ainsi définit, les sections compétentes pour les activités maritimes et fluviales sont également compétentes sur les navires et bâtiments battants pavillon étranger dans la limite des compétences réglementaires telles qu'elles résultent de l'application combinée du code du travail et du code des transports,
- Le contrôle des entreprises et établissements relevant des code NAF 52.22Z Services auxiliaires des transports par eau, transport par eau (dont NAF 50.10Z, 50.20Z, 50.30Z, 50.40Z,) Pêche NAF 03.11 Z, pêche en mer 03.12Z, pêche en eau douce, hors régime MSA,
- Le contrôle des écoles de voile et de navigation, les marinas,
- Le contrôle des chantiers de bâtiment et de travaux publics situés à l'intérieur du périmètre d'une entreprise ou d'un établissement soumis au contrôle de la section compétente pour les activités maritimes et fluviales et les chantiers de construction ou de modification d'un bâtiment ayant vocation à être utilisé par une entreprise ou un établissement relevant de la compétence de cette même section,
- Le contrôle des entreprises prestataires de services intervenant au sein d'une entreprise ou d'un établissement ressortissant au contrôle de la section compétente pour les activités maritimes et fluviales,

- Le contrôle des établissements situés dans l'enceinte d'une entreprise ou d'un établissement relevant de la compétence de la section compétente pour les activités maritimes ou fluviales,
- Le contrôle des autres activités intervenant dans le périmètre des eaux territoriales tels que : phares et balises en mer, chantiers de construction et opérations de maintenance du parc éolien, des chantiers de bâtiment et de travaux publics situés à l'intérieur du périmètre des entreprises et établissements susmentionnés ainsi que des entreprises extérieures visées aux articles R4511-1 à R4511-4 du code du travail intervenant au sein de ces navires, entreprises ou établissements.

● **Les sections compétentes pour les activités de transports assurent :**

- Le contrôle des entreprises, établissements et activités suivants :
 - NAF 49 : transports terrestres et transport par conduite à l'exception de la NAF 49.5 transports par conduite,
 - NAF 51 : transports aériens,
 - NAF 52 : entreposage et services auxiliaires des transports à l'exception des 52.22Z précitée (services auxiliaires des transports par eau), 52.24A (manutention portuaire) et 52.24B (manutention non portuaire),
- Le contrôle des chantiers de bâtiment et de travaux publics situés à l'intérieur du périmètre d'une entreprise ou d'un établissement soumis au contrôle des sections compétentes pour les activités de transport et les chantiers de construction ou de modification d'un bâtiment ayant vocation à être utilisé par une entreprise relevant de la compétence de ces mêmes sections ;
- Le contrôle des entreprises prestataires de services intervenant au sein d'une entreprise ou d'un établissement ressortissant au contrôle des sections compétentes pour les activités de transport ;
- Le contrôle des établissements et entreprises situés dans l'enceinte d'une entreprise relevant de la compétence des sections compétentes pour les activités de transport.

En cas de doute sur le rattachement d'un établissement ou d'une entreprise à l'une ou l'autre des sections, le rattachement des salariés à l'organisme de sécurité sociale détermine la section d'inspection du travail compétente :

- mutualité sociale agricole (MSA) pour les salariés du régime social agricole (sections compétentes pour les activités agricoles),
- établissement national des invalides de la marine (ENIM) pour les salariés du régime social des marins (sections compétentes pour les activités maritimes et fluviales),
- caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF pour les salariés de la SNCF (sections compétentes pour les activités de transport),
- unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) pour les autres salariés (sections généraliste territorialement compétente).

Article 2 : La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime comporte quatre unités de contrôle.

► **L'UNITE DE CONTROLE N°76-1** (Rouen-Nord), localisée à ROUEN, est constituée de onze sections d'inspection du travail délimitées comme suit :

● **Section 76-1-1** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Bihorel

La ville de Rouen :

IRIS : 765400201 – place Saint Marc

IRIS : 765400202 – Martainville

IRIS : 765400203 – Croix de Pierre

IRIS : 765400204 – Saint-Nicaise

IRIS : 765400205 – CHUR

● **Section 76-1-2** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Barentin

La commune de Blacqueville

La commune de Bouville

La commune de Carville-la-Folletière

La commune de Croix-Mare

La commune de Écalles-Alix

La commune de Émanville

La commune de Goupillières

La commune de Limésy

La commune de Mesnil-Panneville

La commune de Pavilly

La commune de Saint Martin de l'If

La commune de Sainte-Austreberthe

La commune de Villers Ecalles

La ville de Rouen :

IRIS : 765400501 – Cauchoise - Saint Gervais Est

IRIS : 765400502 – Gare SNCF

IRIS : 765400503 – Jouvenet Ouest - rue d'Ernemont

IRIS : 765400504 – Jounevet Est - Boulingrin

● **Section 76-1-3** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Mont Saint Aignan

Pour les activités de **transports** (transports Rouen Nord-Ouest) :

Les entreprises et établissements situés sur le territoire de la ville de Rouen

IRIS : 765400101 – Carmes – Saint Maclou
justice

IRIS : 765400102 - Vieux Marché – Palais de

IRIS : 765400103 – Vieux Marché – Saint Patrice

IRIS : 765400104 – Vieux Marché Sud – Saint Eloi

IRIS : 765400106 – Beauvoisine

IRIS : 765400401 – Zone portuaire Nord

IRIS : 765400402 - Sacré-Cœur

IRIS : 765400403 - Fond du Val Chasselièvre

IRIS : 765400404 - Pasteur- Madeleine

IRIS : 765400405 - Cauchoise Saint-Gervais Ouest

IRIS : 765400501 – Cauchoise - Saint Gervais Est

IRIS : 765400502 – Gare SNCF

IRIS : 765400503 – Jouvenet Ouest - rue d'Ernemont

IRIS : 765400504- Jounevet Est - Boulingrin

● **Section 76-1-4** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Petit Quevilly

La ville de Rouen :

IRIS : 765400105 – Grand Pont - Général Leclerc

IRIS : 765400801 – Chatelet

IRIS : 765400802 – Lombardie

IRIS : 765400901 – Grand Mare Centre

IRIS : 765400902 – Grand Mare Périphérie

Pour les activités de **transports** :

Les entreprises et établissements situés sur le territoire de la commune de Petit Quevilly

● **Section 76-1-5** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

Le canton de Canteleu

La ville de Rouen :

IRIS : 765400101 – Carmes - Saint Maclou

IRIS : 765400106 – Beauvoisine

Pour les activités de **transports** :

Les entreprises et établissements situés sur l'ensemble du territoire de l'unité de contrôle 1 Rouen Nord à l'exception des communes de Petit Quevilly et de Rouen.

● **Section 76-1-6** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La ville de Rouen (pour l'ensemble des codes NAF):

IRIS : 765400103 – Vieux Marché – Saint Patrice

IRIS : 765400104 – Vieux Marché Sud – Saint Eloi

Pour les activités **agricoles** (agricole Seine-Maritime Ouest) :

Le canton de Barentin

Le canton de Bolbec

Le canton de Canteleu

Le canton de Caudebec les Elbeuf

Le canton de Dieppe 1

Le canton d'Elbeuf

Le canton de Fécamp

Le canton de Grand Quevilly

Le canton du Havre 1

Le canton du Havre 2

Le canton du Havre 3

Le canton du Havre 4

Le canton du Havre 5

Le canton du Havre 6

Le canton de Octeville sur Mer

Le canton de Petit Quevilly

Le canton de Port-Jérôme-sur-Seine

Le canton de Saint Etienne du Rouvray

Le canton de Saint-Romain-de-Colbosc

Le canton de Saint-Valéry-en-Caux

Le canton de Sotteville Les Rouen

Le canton d'Yvetot

Le canton de Luneray

pour les communes de Auppegard, Auzouville sur Saane, Avremesnil, Bacqueville en caux, Beautot, Beauval en caux, Belleville en Caux, Bertreville st Ouen, Biville-la-Baignarde, Biville-la-riviere, Brachy, Calleville les deux églises, Gonnetot, Greuville, Gruchet Saint Siméon, Gueures, Hermanville, Imbleville, La Fontelaye, Lamberville, Lammerville, Lestanville, Luneray, Royville, Saane st just, Saint-mards, Sassetot le Malgarde, Saint ouen du breuil, Saint Ouen le Mauger, Saint Pierre Benouville, Saint-Vaast-du-Val, Thil Manneville, Tocqueville en caux, Val de Saane, Venestanville, Bertrimont, Gueutteville, Omonville et Rainfreville

Le canton de Notre-Dame-de Bondeville

À l'exception des communes de Eslettes, Houpeville et Malaunay,

La ville de Rouen : rive gauche et île Lacroix.

● **Section 76-1-7** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La ville de Rouen (pour l'ensemble des codes NAF):
Justice

IRIS : 765400102 – Vieux Marché – Palais de

Pour les activités **agricoles** (agricole Seine-Maritime Est) :

Le canton de Bois-Guillaume

Le canton de Darnétal

Le canton de Dieppe 2

Le canton d'Eu

Le canton de Gournay en Bray

Le canton de Mont Saint Aignan

Le canton de Mesnil Esnard

Le canton de Neufchatel en Bray

Le canton de Luneray

A l'exception des communes de Anneville sur Scie, Val de Scie, Belmesnil, Criquetot sur Longueville, Crosville sur scie, Denestanville, Etampuis, Fresnay le long, Gonnevillle sur scie, Heugleville sur scie, La chapelle du Bourgay, La Chaussee, Le Bois Robert, Le Catelier, Les Cents acres, Lintot les bois, Longueville sur Scie, Manehouville, Montreuil en Caux, Muchedent, Notre-Dame-du-Parc, Saint Crespin, Saint Denis sur Scie, Saint Germain d'Étables, Saint Honore, Saint Maclou de Folleville, Saint Victor L'abbaye, Sainte Foy, Tôtes, Torcy Le Grand, Torcy le petit, Varneville Bretteville, Vassonville,

Le canton de Notre Dame de Bondeville
pour les communes de Eslettes, Houpeville et Malaunay

La ville de Dieppe

La ville de Rouen : rive droite.

● **Section 76-1-8** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Déville les Rouen

La ville de Rouen :

IRIS : 765400401- Zone portuaire Nord

IRIS : 765400402- Sacré-Cœur

IRIS : 765400403- Fond du Val Chasselièvre

IRIS : 765400404- Pasteur- Madeleine

IRIS : 765400405- Cauchoise Saint-Gervais Ouest

Pour les activités **maritimes et fluviales** :

Les entreprises et établissements situés sur l'ensemble du territoire de l'unité de contrôle 1 Rouen Nord et du territoire de l'unité de contrôle 2 Rouen Sud.

● **Section 76-1-9** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Notre-Dame-de-Bondeville

La commune de Eslettes

La commune de Fresquiennes

La commune de Le Houllme

La commune de Houpeville

La commune de Malaunay

La commune de Montigny

La commune de Pissy-Pôville

La commune de Roumare

La commune de Saint-Jean-du-Cardonnay

La commune de La Vaupalière

Le canton de Canton de Bois Guillaume

A l'exception des communes de Bihorel, Bois Guillaume et Isneauville

La ville de Rouen :

IRIS : 765400701- Vieux Sapins

IRIS : 765400702 – Sapins

● **Section 76-1-10** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Trait

La commune de Anneville-Ambourville

La commune de Bardouville

La commune de Berville-sur-Seine

La commune de Duclair

La commune de Epinay-sur-Duclair

La commune de Henouville

La commune de Jumieges

La commune de Mauny

La commune de Mesnil-sous-Jumieges

La commune de Quevillon

La commune de Sainte-Marguerite-sur-Duclair

La commune de Saint-Martin-de-Boscherville

La commune de Saint-Paer

La commune de Saint-Pierre-de-Varengueville

La commune de Yainville

La commune de Yville-sur-seine

La ville de Rouen :

IRIS : 765400601 – Saint-Hilaire
IRIS : 765400603 – Zone de la Vallée des deux Rivières

IRIS : 765400602 – Grieu – Vallon Suisse
IRIS : 765400604 – Mont Gargan Saint Paul

Pour les activités de **transports** (transports Rouen Nord-Est) :

Les entreprises et établissements situés sur le territoire de la ville de Rouen

IRIS : 765400105 – Grand Pont - Général Leclerc	IRIS : 765400201 – Place Saint Marc
IRIS : 765400202 – Martainville	IRIS : 765400203 – Croix de Pierre
IRIS : 765400204 – Saint-Nicaise	IRIS : 765400205 – CHUR
IRIS : 765400601 – Saint-Hilaire	IRIS : 765400602 – Grieu – Vallon Suisse
IRIS : 765400603 – Zone de la Vallée des deux Rivières	IRIS : 765400604 – Mont Gargan Saint Paul
IRIS : 765400701 – Vieux sapins	IRIS : 765400702 – Sapins
IRIS : 765400801 – Chatelet	IRIS : 765400802 – Lombardie
IRIS : 765400901 – Grand Mare Centre	IRIS : 765400902 – Grand Mare Périphérie

● **Section 76-1-11** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Bois Guillaume

La commune de Isneauville

► L'unité de contrôle n°76-2 (Rouen Sud), localisée à ROUEN, est constituée de dix sections d'inspection du travail délimitées comme suit :

● **Section 76-2-1** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Grand Couronne

La ville de Rouen :

IRIS : 765400305 - Saint Sever Ouest - Faïenciers	IRIS : 765400306 - Orléans
IRIS : 765401004 - Saint Clément – Pépinière	IRIS : 765401005 - Saint Clément – Jean Rondeaux
IRIS : 765401006 - Zone Portuaire Sud	

● **Section 76-2-2** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Oissel

La commune de Saint Etienne du Rouvray

Pour le quartier du **Technopôle** de Saint Etienne du Rouvray (Rouen Madrillet Innovation) délimité par l'avenue Maryse Bastié, la rue de la Mare aux Daims, l'avenue Galilée, l'avenue Isaac Newton, la Sud III et la rue de la Mare Sansoure

La ville de Rouen :

IRIS : 765400304 - Saint Sever – Emmurées	IRIS : 765401003 - Saint Clément – Méridienne
---	---

● **Section 76-2-3** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

Le canton d'Elbeuf

A l'exception de la commune de Grand Couronne

La ville de Rouen :

IRIS : 765400301 - Ile Lacroix	IRIS : 765400302 - zone Gare Saint Sever
IRIS : 765400303 - Saint Sever – Est	IRIS : 765401001 - Voltaire – Grammont

Pour les activités de **transports**, les entreprises et établissements situés sur

Le canton de Caudebec les Elbeuf
La commune de Petit Couronne

Le canton d'Elbeuf

● **Section 76-2-4** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

Le canton de Mesnil Esnard

Le canton de Neufchâtel en Bray

A l'exception des communes de Avesnes-en-Val, Bailleul-Neuville, Baillolet, Bures-en-Bray, Clais, Croixdalle, Cropus, Fréauville, Fresnoy-Folny, Grandcourt, Les Grandes-Ventes, Londinières, Osmoy-Saint-Valery, Preuseville, Puisenval, Saint-Hellier, Saint-Pierre-des-Jonquières, Sainte-Agathe-d'Aliermont, Smermesnil, Wanchy-Capval

● **Section 76-2-5** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Cléon
La commune de Saint Aubin les Elbeuf

La commune de Caudebec les Elbeuf

● **Section 76-2-6** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

Le canton de Darnétal

La commune de Freneuse
La commune de Sotteville sous le Val

La commune de Saint Pierre les Elbeuf
La commune de Tourville la Rivière

● **Section 76-2-7** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Saint Etienne du Rouvray

A l'exception du quartier du Technopôle rattaché à la section 76-2-2

Pour les activités de **transports** :

Les entreprises et établissements situés sur le territoire de la commune de Saint Etienne du Rouvray

● **Section 76-2-8** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Grand Quevilly

La commune de Petit Couronne

● **Section 76-2-9** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

La commune de Sotteville les Rouen

Pour les activités de **transports** :

Les entreprises et établissements situés sur le territoire des communes de Grand Quevilly et de Sotteville Les Rouen

● **Section 76-2-10** : elle est localisée à ROUEN et se compose comme suit :

Le canton de Gournay en Bray

Pour les activités de **transports**, les entreprises et établissements situés sur

Le canton de Darnétal
Le canton de Gournay en Bray

Le canton de Mesnil Esnard

Le canton de Neufchâtel en Bray

A l'exception des communes de Avesnes-en-Val, Bailleul-Neuville, Baillolet, Bures-en-Bray, Clais, Croixdalle, Cropus, Fréauville, Fresnoy-Folny, Grandcourt, Les Grandes-Ventes, Londinières, Osmoy-Saint-Valery, Preuseville, Puisenval, Saint-Hellier, Saint-Pierre-des-Jonquières, Sainte-Agathe-d'Alhiermont, Smermesnil, Wanchy-Capval

La commune de Oissel
Lacroix)

La commune de Rouen (Rive gauche et Ile

● Les ponts situés sur la commune de ROUEN relèvent de la compétence territoriale de l'unité de contrôle 76-2. La section territorialement compétente est celle qui est mitoyenne aux ponts concernés.

► **L'UNITE DE CONTROLE N°76-3 (Dieppe)**, localisée à DIEPPE, est constituée de six sections d'inspection du travail délimitées comme suit :

● **Section 76-3-1** : elle est localisée à DIEPPE et se compose comme suit :

Le canton de Eu

● **Section 76-3-2** : elle est localisée à DIEPPE et se compose comme suit :

Le canton de Dieppe 1

Le canton de Luneray

La commune de Cropus
La commune de Saint Hellier

La commune de Grandes Ventes

La ville de Dieppe :

IRIS : 762170101 – Caude Cote

IRIS : 762170102 – Janval Quatre Vents

IRIS : 762170103 – Janval Bruyères – Ferme des Hospices

Pour les activités **maritimes et fluviales** :

Les entreprises et établissements situés sur l'ensemble du territoire de l'unité de contrôle 3 Dieppe.

● **Section 76-3-3** : elle est localisée à DIEPPE et se compose comme suit :

Le canton de Dieppe 2

Le canton de Neufchâtel en Bray

Pour les communes de Avesnes-en-Val, Bailleul-Neuville, Baillolet, Bures-en-Bray, Clais, Croixdalle, Fréauville, Fresnoy-Folny, Grandcourt, Londinières, Osmoy-Saint-Valery, Preuseville, Puisenval, Saint-Pierre-des-Jonquières, Sainte-Agathe-d'Alhiermont, Smermesnil, Wanchy-Capval

La ville de Dieppe :

IRIS : 762170104 – Janval Château Michel Feldmann

IRIS : 762170106 – Zone d'activités Talou

IRIS : 762170109 – Front de Mer Bout du Quai

Pour les activités de **transports**, les entreprises et établissements situés sur

Le canton de Dieppe
Le canton de Dieppe 2

Le canton de Dieppe 1
Le canton de Eu

Le canton de Neufchatel en Bray

Pour les communes de Avesnes-en-Val, Bailleul-Neuville, Baillolet, Bures-en-Bray, Clais, Croixdalle, Cropus, Fréauville, Fresnoy-Folny, Grandcourt, Les Grandes-Ventes, Londinières, Osmoy-Saint-Valery, Preuseville, Puisenval, Saint-Hellier, Saint-Pierre-des-Jonquières, Sainte-Agathe-d'Aliermont, Smermesnil, Wanchy-Capval

● **Section 76-3-4** : elle est localisée à DIEPPE et se compose comme suit :

La commune de Cany-Barville
La commune de Anglesqueville-la-Bras-Long
La commune de Autigny
La commune de Bertreville
La commune de Bosville
La commune de Bourville
La commune de Butot-Vénesville
La commune de Canouville
La commune de Clasville
La commune de Crasville-la-Rocquefort
La commune de Drosay
La commune de Fontaine-le-Dun
La commune de Grainville-la-Teinturière
La commune de Le Hanouard
La commune de Héberville
La commune de Ingouville
La commune de Manneville-ès-Plains
La commune de Néville
La commune de Oherville
La commune de Paluel
La commune de Saint-Aubin-sur-Mer
La commune de Saint-Pierre-le-Vieux
La commune de Saint-Riquier-ès-Plains
La commune de Saint-Vaast-Dieppedalle
La commune de Sainte-Colombe
La commune de Sommesnil
La commune de Veauville-lès-Quelles
La commune de Veulettes-sur-Mer
La commune de Vittefleur

La commune de Angiens
La commune de Auberville-la-Manuel
La commune de Bertheauville
La commune de Blossenville
La commune de Le Bourg-Dun
La commune de Brametot
La commune de Cailleville
La commune de La Chapelle-sur-Dun
La commune de Crasville-la-Mallet
La commune de Criquetot-le-Mauconduit
La commune de Ermenouville
La commune de La Gaillarde
La commune de Gueutteville-les-Grès
La commune de Hautot-l'Auvray
La commune de Houdetot
La commune de Malleville-les-Grès
La commune de Le Mesnil-Durdent
La commune de Ocqueville
La commune de Ouainville
La commune de Pleine-Sève
La commune de Saint-Martin-aux-Buneaux
La commune de Saint-Pierre-le-Viger
La commune de Saint-Sylvain
La commune de Saint-Valery-en-Caux
La commune de Sasseville
La commune de Sotteville-sur-Mer
La commune de Veules-les-Roses
La commune de Vinnemerville

La ville de Dieppe :

IRIS : 762170105 – Val Druel

IRIS : 762170107 – Saint-Pierre

Pour les activités de **transports**, les entreprises et établissements situés sur

Le canton de Fécamp
Le canton de Saint Valéry en Caux

Le canton de Luneray
Le canton de Yvetot

● **Section 76-3-5** : elle est localisée à DIEPPE et se compose comme suit :

Le canton de Yvetot

A l'exception des communes de Allouville-Bellefosse, Auzebosc, Bois-Himont, Ecretteville les Baons, Hautot le Valois, Touffreville la Corbeline, Valliquerville

La ville de Dieppe :

IRIS : 762170108 – Centre Ville Saint Jacques

IRIS : 762170111 – Les Coteaux

IRIS : 762170113 – Neuville Lotissements

IRIS : 762170115 – Bel Air

IRIS : 762170110 – Pollet Cité du Marin

IRIS : 762170112 – Vieux Neuville

IRIS : 762170114 – Paul Bert Puits

IRIS : 762170116 – Grands HLM Commerces

● **Section 76-3-6** : elle est localisée à DIEPPE et se compose comme suit :

Le canton de Fécamp

Le canton de Saint Valéry en Caux

Pour les communes de Alvimare, Ancourteville sur Héricourt, Beuzeville la Guérard, Cleuville, Cléville, Cliponville, Environville, Foucart, Frémauville, Hattenville, Normanville, Ourville en Caux, Rocquefort, Terres de Caux, Thiouville, Yébleron.

Le canton de Yvetot

Pour les communes de Allouville-Bellefosse, Auzebosc, Bois-Himont, Ecretteville les Baons, Hautot le Valois, Touffreville la Corbeline, Valliquerville

► **L'UNITE DE CONTROLE N°76-4 (Le Havre)**, localisée au HAVRE, est constituée de onze sections d'inspection du travail délimitées comme suit :

● **Section 76-4-1** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

Le canton d'Octeville sur Mer

La ville du Havre :

TRIRIS 11 composé de 2 IRIS (763511102-763511101)

TRIRIS 12 composé de 4 IRIS (763511204-763511203-763511202-763511201)

TRIRIS 13 composé de 3 IRIS (763511302-763511301-763511303)

TRIRIS 14 composé de 2 IRIS (763511402-763511401)

TRIRIS 21 composé de 2 IRIS (763512101-763512102)

TRIRIS 22 composé de 5 IRIS (763512201-763512205-763512204-763512203-763512202)

● **Section 76-4-2** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La ville du Havre :

IRIS : 763510101 – Centre Ville-Saint-Michel

IRIS : 763510103 – Centre Ville-Porte Océane

IRIS : 763510102 – Centre Ville-Le Perrey

IRIS : 763510108 – Centre Ville-Bourse

TRIRIS 02 composé de l'IRIS : 763510201 – Saint-Vincent

Pour les activités de **transports**, les entreprises et établissement situés sur

La ville du Havre

A l'exception des IRIS : 763512402 – Port Sud

IRIS : 763512403 – Port Est

La commune de Sainte-Adresse

La commune de Lillebonne

La commune de Anquetierville

La commune de Arelaune-en-Seine
La commune de Beuzeville-la-Grenier
La commune de Bolbec
La commune de La Frénaye
La commune de Gruchet-le-Valasse
La commune de Lanquetot
La commune de Louvetot
La commune de Mélamare
La commune de Nointot
La commune de Notre-Dame-de-Bliquetuit
La commune de Petiville
La commune de Raffetot
La commune de Rouville
La commune de Saint-Arnoult
La commune de Saint-Eustache-la-Forêt
La commune de Saint-Jean-de-Folleville
La commune de Saint-Maurice-d'Ételan
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille
La commune de La Trinité-du-Mont
La commune de Vatteville-la-Rue

La commune de Bernières
La commune de Beuzevillette
La commune de Bolleville
La commune de Grand-Camp
La commune de Heurteauville
La commune de Lintot
La commune de Maulévrier-Sainte-Gertrude
La commune de Mirville
La commune de Norville
La commune de Parc-d'Anxtot
La commune de Port-Jérôme-sur-Seine
La commune de Rives-en-Seine
La commune de Saint-Antoine-la-Forêt
La commune de Saint-Aubin-de-Crétot
La commune de Saint-Gilles-de-Crétot
La commune de Saint-Jean-de-la-Neuville
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Haie
La commune de Tancarville
La commune de Trouville

La commune de Goderville
La commune de Annouville-Vilmesnil
La commune de Bec-de-Mortagne
La commune de Bornambusc
La commune de Bretteville-du-Grand-Caux
La commune de Écrainville
La commune de Grainville-Ymauville
La commune de Manneville-la-Goupil
La commune de Saint-Maclou-la-Brière
La commune de Saussezemare-en-Caux
La commune de Vattetot-sous-Beaumont

La commune de Angerville-Bailleul
La commune de Auberville-la-Renault
La commune de Bénarville
La commune de Bréauté
La commune de Daubeuf-Serville
La commune de Gonfreville-Cailot
La commune de Houquetot
La commune de Mentheville
La commune de Saint-Sauveur-d'Émalleville
La commune de Tocqueville-les-Murs
La commune de Virville

● **Section 76-4-3** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La commune de Montivilliers.

La ville du Havre :

TRIRIS 05 composé de 7 IRIS (763510503-763510506-763510507-763510504-763510502-763510501-763510505)

TRIRIS 06 composé de 2 IRIS (763510601-763510602)

TRIRIS 07 composé de 3 IRIS (763510701-763510702-763510703)

TRIRIS 15 composé de 4 IRIS (763511501-763511503-763511502-763511504)

TRIRIS 16 composé de 3 IRIS (763511601-763511602-763511603)

TRIRIS 17 composé de 4 IRIS (763511704-763511702-763511703-763511701)

TRIRIS 23 composé de 9 IRIS (763512306-763512301-763512304-763512307-763512303-763512305-763512309-763512308-763512302)

TRIRIS 25 composé de l'IRIS : 763512501

Pour les activités de **transports**, les entreprises et établissement situés sur

La commune de Angerville-l'Orcher
La commune de Beaurepaire

La commune de Anglesqueville-l'Esneval
La commune de Bénouville

La commune de Bordeaux-Saint-Clair
La commune de Criquetot-l'Esneval
La commune de Épouville
La commune de Étainhus
La commune de Fongueusemare
La commune de Fontenay
La commune de Gonneville-la-Mallet
La commune de Harfleur
La commune de Heuqueville
La commune de Mannevillette
La commune de Notre-Dame-du-Bec
La commune de Pierrefiques
La commune de La Remuée
La commune de Sainneville
La commune de Saint-Gilles-de-la-Neuville
La commune de Saint-Laurent-de-Brèvedent
La commune de Saint-Martin-du-Manoir
La commune de Sainte-Marie-au-Bosc
La commune de Les Trois-Pierres
La commune de Vergetot

La commune de Cauville-sur-Mer
La commune de Cuverville
La commune de Épretot
La commune de Étretat
La commune de Fontaine-la-Mallet
La commune de Gommerville
La commune de Grambouville
La commune de Hermeville
La commune de Manéglise
La commune de Montivilliers
La commune de Octeville-sur-Mer
La commune de La Poterie-Cap-d'Antifer
La commune de Rolleville
La commune de Saint-Aubin-Routot
La commune de Saint-Jouin-Bruneval
La commune de Saint-Martin-du-Bec
La commune de Saint-Romain-de-Colbosc
La commune de Le Tilleul
La commune de Turretot
La commune de Villainville

● **Section 76-4-4** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La commune de La Cerlangue
La commune de Saint Vincent Cramenil

La commune de Saint Romain de Colbosc
La commune de Saint Vigor d'Ymonville

La commune d'Oudalle

A l'exception du secteur délimité par le canal de Tancarville au nord, la route du Noroit à l'Est, la route industrielle au Sud et la commune de Rogerville à l'Ouest.

La commune de Sandouville

A l'exception des entreprises sises sur les parcs logistiques du pont de Normandie (PLPN) 1 et 2 délimités par les arrêtés préfectoraux respectifs autorisant la création de ces parcs logistiques.

Pour les activités **maritimes et fluviales** (façade Seine), les entreprises et établissements situés sur :

La ville du Havre

Pour les IRIS : 763512402 – Port Sud

IRIS : 763512403 – Port Est

La commune de Gainneville
La commune de La Cerlangue
La commune de Rogerville
La commune de Saint Vigor d'Ymonville

La commune de Gonfreville l'Orcher
La commune de Oudalle
La commune de Sandouville
La commune de Saint Vincent Cramenil

La commune de Lillebonne
La commune de Arelaune-en-Seine
La commune de Beuzeville-la-Grenier
La commune de Bolbec
La commune de La Frénaye
La commune de Gruchet-le-Valasse
La commune de Lanquetot
La commune de Louvetot
La commune de Mélamare

La commune de Anquetierville
La commune de Bernières
La commune de Beuzevillette
La commune de Bolleville
La commune de Grand-Camp
La commune de Heurteauville
La commune de Lintot
La commune de Maulévrier-Sainte-Gertrude
La commune de Mirville

La commune de Nointot
La commune de Notre-Dame-de-Bliquetuit
La commune de Petiville
La commune de Raffetot
La commune de Rouville
La commune de Saint-Arnoult
La commune de Saint-Eustache-la-Forêt
La commune de Saint-Jean-de-Folleville
La commune de Saint-Maurice-d'Ételan
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille
La commune de La Trinité-du-Mont
La commune de Vatteville-la-Rue

La commune de Norville
La commune de Parc-d'Anxtot
La commune de Port-Jérôme-sur-Seine
La commune de Rives-en-Seine
La commune de Saint-Antoine-la-Forêt
La commune de Saint-Aubin-de-Crétot
La commune de Saint-Gilles-de-Crétot
La commune de Saint-Jean-de-la-Neuvville
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Haie
La commune de Tancarville
La commune de Trouville

La commune de Goderville
La commune de Annouville-Vilmesnil
La commune de Bec-de-Mortagne
La commune de Bornambusc
La commune de Bretteville-du-Grand-Caux
La commune de Écraiville
La commune de Grainville-Ymauville
La commune de Manneville-la-Goupil
La commune de Saint-Maclou-la-Brière
La commune de Saussezemare-en-Caux
La commune de Vattetot-sous-Beaumont

La commune de Angerville-Bailleul
La commune de Auberville-la-Renault
La commune de Bénarville
La commune de Bréauté
La commune de Daubeuf-Serville
La commune de Gonfreville-Caillet
La commune de Houquetot
La commune de Mentheville
La commune de Saint-Sauveur-d'Émalleville
La commune de Tocqueville-les-Murs
La commune de Virville

● **Section 76-4-5** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La ville du Havre :

TRIRIS 03 composé de 4 IRIS (763510302-763510303-763510304-763510301)

TRIRIS 20 composé de l'IRIS : 763512001 – Les neiges

IRIS : 763512402 – Port Sud

IRIS : 763512403 – Port Est

IRIS : 763512404 – Port Nord

IRIS : 763512401 – Port Ouest

A l'exception du secteur délimité, au Nord, par le canal de Tancarville (sas Quinette de Rochement, bassin Billot et ancien bassin aux pétroles) ; à l'Est, par la rue du Général Cavaignac et le prolongement de la forme de Radoub n° 7 : au Sud, par le bassin Théophile Ducrocq ; à l'Ouest, par l'avant-port.

La section est compétente pour suivre les instances représentatives du personnel (IRP) inter-entreprises de la place portuaire havraise pour l'ensemble des salariés concernés indépendamment de leur régime social d'appartenance ainsi que pour les établissements havrais du Grand port fluvio-maritime de l'axe seine - HAROPA port :

71 quai Colbert au Havre (siège)

Terre-plein de la barre au Havre (direction territoriale du Havre)

La section est également compétente pour les établissements du Groupe hospitalier du Havre :

Hôpital Jacques Monod à Montivilliers

Hôpital Flaubert au Havre

Hôpital Pierre Janet au Havre

Maison de l'adolescent au Havre

Hôpital de jour Raoul Dufy au Havre

Hôpital de jour Les jardins de Charcot au Havre

Institut des formations paramédicales Mary Thieullent au Havre

● **Section 76-4-6** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La commune de Bolbec

La commune de Anquetierville
La commune de Bolleville
La commune de Grand-Camp
La commune de Louvetot
La commune de Norville
La commune de Petiville
La commune de Saint-Arnoult
La commune de Saint-Gilles-de-Crétot
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Haie
La commune de Tancarville
La commune de Vatteville-la-Rue

La commune de Arelaune-en-Seine
La commune de La Frénaye
La commune de Heurteauville
La commune de Maulévrier-Sainte-Gertrude
La commune de Notre-Dame-de-Bliquetuit
La commune de Rives-en-Seine
La commune de Saint-Aubin-de-Crétot
La commune de Saint-Maurice-d'Ételan
La commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille
La commune de Trouville

La ville du Havre :

TRIRIS 04 composé de 5 IRIS (763510401-763510405-763510402-763510404-763510403)

IRIS : 763510105 – Centre Ville-Port de Plaisance

IRIS : 763510106 – Centre Ville-Saint-Roch

IRIS : 763510107 – Centre Ville-Saint-Joseph

● **Section 76-4-7** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La commune de Bernières
La commune de Beuzevillette
La commune de Lintot
La commune de Mirville
La commune de Parc d'Anxtot
La commune de Rouville
La commune de Saint Eustache la Forêt

La commune de Beuzeville la Grenier
La commune de Lanquetot
La commune de Mélamare
La commune de Nointot
La commune de Raffetot
La commune de Saint Antoine la Forêt
La commune de Saint Jean de la Neuville

La ville du Havre :

TRIRIS 9 composé de 2 IRIS (763510901-763510902)

TRIRIS 19 composé de 3 IRIS (763511903-763511901-763511902)

● **Section 76-4-8** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La commune de Gruchet le Valasse
La commune de Lillebonne
La commune de Saint Nicolas de la Taille

La commune de La Trinité du Mont
La commune de Saint Jean de Folleville
La commune de Tancarville

La commune de Sainte Adresse

La ville du Havre :

IRIS : 763512401 – Port Ouest

Pour le secteur délimité, au Nord, par le canal de Tancarville (sas Quinette de Rochement, bassin Billot et ancien bassin aux pétroles) ; à l'Est, par la rue du Général Cavaignac et le prolongement de la forme de Radoub n° 7 ; au Sud, par le bassin Théophile Ducrocq ; à l'Ouest, par l'avant-port.

Pour les activités **maritimes et fluviales** (façade Manche), les entreprises et établissements situés sur :

La ville du Havre

A l'exception des IRIS : 763512402 – Port Sud

IRIS : 763512403 – Port Est

La commune de Sainte-Adresse

La commune de Angerville-l'Orcher
La commune de Beaufort
La commune de Bordeaux-Saint-Clair
La commune de Criquetot-l'Esneval
La commune de Épouville
La commune de Étainhus
La commune de Fongueusemare
La commune de Fontenay
La commune de Gonnevill-la-Mallet
La commune de Harfleur
La commune de Heuqueville
La commune de Mannevillette
La commune de Notre-Dame-du-Bec
La commune de Pierrefiques
La commune de La Remuée
La commune de Sainneville
La commune de Saint-Gilles-de-la-Neuville
La commune de Saint-Laurent-de-Brèvedent
La commune de Saint-Martin-du-Manoir
La commune de Sainte-Marie-au-Bosc
La commune de Les Trois-Pierres
La commune de Vergetot

La commune de Anglesqueville-l'Esneval
La commune de Bénouville
La commune de Cauville-sur-Mer
La commune de Cuverville
La commune de Épretot
La commune de Étretat
La commune de Fontaine-la-Mallet
La commune de Gommerville
La commune de Graimbouville
La commune de Hermeville
La commune de Manéglise
La commune de Montivilliers
La commune de Octeville-sur-Mer
La commune de La Poterie-Cap-d'Antifer
La commune de Rolleville
La commune de Saint-Aubin-Routot
La commune de Saint-Jouin-Bruneval
La commune de Saint-Martin-du-Bec
La commune de Saint-Romain-de-Colbosc
La commune de Le Tilleul
La commune de Turretot
La commune de Villainville

● **Section 76-4-9** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La commune de Port Jérôme sur Seine

La ville du Havre :

TRIRIS 8 composé de 3 IRIS (763510803-763510802-763510801)

TRIRIS 10 composé de l'IRIS : 763511001 – Eure

● **Section 76-4-10** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

La commune de Gainneville

La commune de Rogerville

La commune de Gonfreville l'Orcher

La commune d'Oudalle

Pour le secteur délimité par le canal de Tancarville au nord, la route du Noroit à l'Est, la route industrielle au Sud et la commune de Rogerville à l'Ouest.

La commune de Sandouville

Pour les entreprises sises sur les parcs logistiques du pont de Normandie (PLPN) 1 et 2 tels délimités par les arrêtés préfectoraux respectifs autorisant la création de ces parcs logistiques.

● **Section 76-4-11** : elle est localisée au HAVRE et se compose comme suit :

Le canton de Saint Romain de Colbosc

A l'exception des communes de La Cerlangue, de Oudalle, de Saint Romain de Colbosc, de Saint Vigor d'Ymonville, de Saint Vincent Cramenil et de Sandouville,

La commune d'Harfleur

La ville du Havre :

TRIRIS 18 composé de 4 IRIS (763511801-763511803-763511802-763511804)

IRIS : 763510104 – Centre Ville-Saint-François Notre-Dame

Pour les activités de **transports**, les entreprises et établissement situés sur

La ville du Havre

IRIS : 763512402 – Port Sud

La commune de Gainneville

La commune de La Cerlangue

La commune de Rogerville

La commune de Saint Vigor d'Ymonville

IRIS : 763512403 – Port Est

La commune de Gonfreville l'Orcher

La commune de Oudalle

La commune de Sandouville

La commune de Saint Vincent Cramesnil

Article 3 : Les agents qui composent le réseau régional en charge de l'appui aux unités de contrôle en matière de prévention des risques liés à l'exposition à l'amiante, qui demeurent attachés à leurs unités de contrôle respectives, ont compétence à exercer leur mission sur l'ensemble du périmètre de la région Normandie pour ce qui concerne exclusivement les travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante et de matériaux, d'équipements ou de matériels ou d'articles en contenant, y compris dans les cas de démolition, et les interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Article 4 : l'arrêté du 30 mars 2021 relatif à la localisation et à la délimitation territoriale des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime, est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté fixée au 1^{er} janvier 2023.

Article 5 : La directrice régionale adjointe responsable du pôle « politique du travail » et le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département de la Seine-Maritime et au recueil des actes administratifs de l'Etat dans la région Normandie.

Fait à Rouen, le 22 décembre 2022

La Directrice régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
de Normandie



Michèle LAILLER BEAULIEU